

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



GALERIE NATIONALE.

M. JOSEPH ROY.

Vers l'année mil sept cent quatre-vingt-dix, un jeune homme cheminait sur la route qui conduit des campagnes du Nord à Montréal.

Il pouvait avoir dix-huit ou dix-neuf ans; sa figure était vive, intelligente, son regard plein de feu et d'énergie; sa taille était courte, mais robuste et bien faite, les gens, qui le voyaient passer, disaient:—voilà un garçon qui a bonne mine.

Il venait de Mascouche, où il était né. Son père était un brave cultivateur de l'endroit, travaillant dru et fort pour faire vivre les nombreux enfants qu'il avait eus de deux mariages. Ne voulant pas lui être à charge plus longtemps, plein de cœur, avide d'apprendre, il s'en allait tenter la fortune sur un théâtre digne de ses talents et de son ambition.

Tout jeune, il avait manifesté du goût et des aptitudes pour la sculpture et avait plus d'une fois exercé son talent aux dépens des tables et des chaises de la maison paternelle. On admirait dans le voisinage les petits objets qu'il façonnait et on l'encourageait à se faire sculpteur. C'est pour cela qu'il allait à Montréal, se mettre en apprentissage chez un vieux français, M. Pasteur, qui passait pour le meilleur artiste de son temps.

Ce jeune homme s'appelait Joseph Roy.

Il n'eut rien de plus pressé, en arrivant à Montréal, que d'aller à une école du soir. Il apprit si bien, qu'il avait une bonne éducation commerciale, lorsqu'il ouvrit un atelier à son compte, quelques années après. Il devint un habile sculpteur; on montre encore, dans plusieurs paroisses du Nord, différents objets sortis de ses mains, entre autres, un Christ, qui plus d'une fois a été apprécié de la manière la plus flatteuse par des connaisseurs.

Mais cela ne suffisait pas à son esprit actif et entreprenant, à son caractère énergique; il lui fallait une carrière plus large, un champ plus vaste.

Vers l'année mil huit cent trois, il ouvrit un magasin sur la rue St. Paul, entre la place Jacques Cartier, et le marché Bonsecours, à l'endroit occupé maintenant par MM. Gaucher et Telmosse. Comme les autres marchands de l'époque, M. Roy vendait un peu de tout dans son magasin, et il vendit bien, car il devint en peu de temps l'un des plus gros marchands de Montréal. Il finit par adopter presque complètement le commerce des ornements d'église et se fit une clientèle considérable.

Renommé pour son intégrité, affable, généreux et charitable, il s'était gagné en peu de temps la confiance et les sympathies publiques. Son patriotisme et son intelligence l'avaient désigné, de bonne heure, à l'attention des chefs canadiens et de la population. La voix éloquente des Bédard et des Papineau trouva un puissant écho dans son âme ardente et dévouée. Il fut l'un des plus énergiques et des plus fidèles officiers de cette phalange patriotique qui combattit pendant cinquante ans pour nos droits méconnus. Il ne déserta jamais son poste et on peut dire qu'il y mourut.

Dès mil huit cent neuf, les patriotes le choisissaient comme candidat pour Montréal contre le célèbre James Stuart, alors solliciteur-général. Il fallait du courage pour lutter contre le gouvernement et contre un homme

comme M. Stuart. C'était sous le règne de la terreur; le Gouverneur Craig venait de dissoudre la Chambre, pour la deuxième fois dans l'espace de six mois, et avait jeté dans les prisons quelques-uns des hommes qui se faisaient le plus remarquer par leur opposition à son administration.

Toutes les influences furent mises en jeu, tous les moyens employés pour faire réussir le candidat du gouvernement. M. Roy, cependant, avait eu la majorité pendant toute l'élection qui dura près de trois semaines; les Canadiens ne se laissant ni séduire par l'argent, ni effrayer par les bâtons, avaient noblement fait leur devoir; plus d'une fois ils avaient repoussé à coups de poing et à coups de pied des gens armés de pierres et de bâtons. Mais, la veille du dernier jour, un M. Fortier vendit assez de lots de terre pour qualifier deux à trois cents électeurs qui, le lendemain, allèrent voter pour M. Stuart et lui donnèrent la majorité. Tous les Canadiens n'étaient pas patriotes, il paraît, puisque c'est un Canadien qui fit gagner à M. Stuart son élection. Mais il en a été et il en sera toujours ainsi.

Il y a dans toutes les sociétés des hommes qui, faute de jugement ou de sentiment, pensent et agissent autrement que la majorité; d'autres, qui, n'ayant pas leur liberté d'action et d'opinion, suivent les personnes dont ils dépendent. Dans une société mixte, comme la nôtre, surtout, il se trouve nécessairement un grand nombre de personnes que les relations de famille ou d'intérêt placent en dehors de la règle générale.

Depuis mil huit cent neuf jusqu'en mil huit cent trente-quatre, M. Roy ne fut plus candidat, mais il n'en continua pas moins de travailler au triomphe de la cause nationale. Dans toutes les élections et les assemblées politiques on le voit paraître, toujours prêt à seconder de sa bourse, de sa parole et de son influence ceux qui dans la Chambre ou les journaux luttent contre l'injustice et la tyrannie.

C'est chez lui que les amis de la cause populaire se réunissaient pour se réjouir ou s'attrister suivant que les nouvelles étaient bonnes ou mauvaises.

On y faisait la lecture du dernier discours de M. Bédard ou de M. Papineau, on applaudissait aux paroles énergiques de ces illustres patriotes et on avisait aux moyens de combattre le pouvoir. C'est là aussi que les chefs eux-mêmes allaient retremper leur courage et leur force au milieu d'amis sincères, de nobles cœurs. Ce fut d'abord M. Joseph Papineau, père, l'homme le plus populaire de son époque, dont un fils illustre n'a pu faire oublier les talents et le patriotisme. Presque tous les jours, il allait chez M. Roy et il y dinait deux ou trois fois par semaine. Plus tard, ce fut Papineau fils, l'orateur, Morin, Viger, Lafontaine, etc., etc. Non seulement ils trouvaient chez M. Roy l'hospitalité la plus cordiale, mais encore des conseils qu'ils estimaient fort, car ils savaient que leur ami avait autant de jugement que de patriotisme. Un étranger distingué venait-il visiter le pays, on était sûr de le rencontrer chez M. Roy, qui faisait les honneurs de sa maison avec la politesse et la civilité qui caractérisaient les anciens Canadiens.

En plus d'une occasion il donna des preuves remarquables d'énergie, de courage et de désintéressement.

Lorsqu'on apprit, en 1813, que les Américains n'étaient plus qu'à quelques lieues de Montréal, une grande panique s'empara de notre bonne ville. Le commandant de

la place, M. Fortier, ayant fait mander M. Roy, l'un de ses officiers de milice, il lui dit que tous les hommes du service actif partant pour le combat, il avait jeté les yeux sur lui pour aviser aux moyens de garder la ville.

—Acceptez-vous cette charge? lui demanda M. Fortier.

—Non, répondit M. Roy, il y aura toujours assez d'invalides pour défendre la ville, j'aime mieux marcher en avant.

—J'aurais dû m'y attendre, dit le colonel. Eh bien! M. Roy, je vous fais capitaine, en avant!

Il se rendit à Lachine, où ayant appris la nouvelle de la victoire de Chateauguay, il revint à Montréal.

Le 21 mai, mil huit cent trente-deux, trois Canadiens avaient été tués par les troupes; la population canadienne, irritée, exigeait l'arrestation des officiers qui avaient commandé à la troupe de tirer. Mais, au milieu de l'excitation produite par cet acte barbare, on ne trouvait personne pour signer le mandat d'arrestation. M. Roy, qui était magistrat, bravant les menaces et la vengeance des militaires et des bureaucrates, fit arrêter le col. McIntosh et le capitaine Temple.

Cet acte de courage mécontenta le gouvernement qui lui ôta sa commission de magistrat.

Aux élections générales de mil huit cent trente-quatre, le peuple décida à emporter l'élection de Montréal, présenta M. Papineau dans le quartier Ouest, et M. Roy dans le quartier Est. L'élection dura trois semaines, et les candidats du peuple furent élus en dépit de la violence et de l'émeute.

M. Roy assista aux sessions orageuses qui précédèrent l'insurrection et vota avec le parti canadien.

Mais il fut l'un des plus sincères parmi ceux qui voulaient que la lutte ne cessât jamais d'être constitutionnelle. Il désapprouvait l'exaltation dangereuse des hommes qui conseillaient au peuple de recourir aux armes.

Il continua cependant de prendre part aux assemblées publiques et se distingua par l'énergie avec laquelle il dénonça les abus du gouvernement.

M. Roy avait acquis l'art de la parole comme beaucoup d'autres choses, par l'exercice habituel de son intelligence et de sa volonté. Un extérieur imposant, une voix pénétrante et un accent convaincu donnaient à sa parole une grande influence. Il était un de ces hommes remarquables chez qui l'esprit d'observation, le jugement et les aptitudes naturelles les plus heureuses viennent à bout de suppléer aux avantages que donne beaucoup d'instruction.

M. Roy, plus heureux que la plupart de ses amis, échappa à la prison en mil huit cent trente-sept. Il fut question de l'arrêter, mais on croit que l'estime et l'influence dont il jouissait parmi les marchands anglais, le sauvèrent.

Tous ceux qui ont connu M. Roy, parlent de lui avec les plus grands éloges; ils n'ont qu'une voix pour dire que c'était un homme d'un grand jugement, d'un esprit droit et d'un cœur large où tous les nobles sentiments avaient leur place. Il a passé sa vie à faire du bien à sa famille, à ses compatriotes, remplissant fidèlement tous ses devoirs envers Dieu, la religion et la société. C'était l'homme des bons conseils, on lui en demandait de tous côtés; dans sa famille, surtout, rien ne se faisait, pas un marché, pas un mariage, sans qu'on eût l'opinion de Joseph. Quand Joseph avait parlé tout allait bien.—"Joseph l'avait dit."

Il méritait bien ces égards et cette confiance, car presque tous les membres de sa famille, ses frères surtout du

second mariage de son père, lui devaient leur éducation et leur établissement. Parmi ceux-ci, il faut mentionner spécialement M. François Roy qui fut l'un des avocats les plus respectables et les plus remarquables de son temps, le patron et l'ami du regretté juge-en-chef Lafontaine, le protecteur de plusieurs de nos principaux citoyens. C'est ainsi que le bien comme le mal se multiplient et se perpétuent et qu'une bonne action en produit un grand nombre d'autres.

Ses compatriotes surent reconnaître en toute occasion son mérite et ses vertus, en lui confiant des charges et des honneurs qu'on n'achetait pas dans ce temps-là. Il fut membre de la Corporation pendant longtemps, et aurait pu être maire, s'il l'eût voulu. Nommé marguillier, à l'époque des difficultés malheureuses entre le Séminaire et Monseigneur Lartigue dont il était l'un des défenseurs les plus puissants, il eut à soutenir une lutte formidable contre des amis et des citoyens influents. Il sut toujours remplir ces charges de manière à justifier la confiance publique; ses adversaires mêmes ne pouvaient s'empêcher de rendre justice à son zèle et à son honnêteté.

Il y eut de 1820 à 1840 trois hommes qu'on voyait constamment à la tête de toutes les bonnes œuvres, de toutes les entreprises utiles à la société: c'étaient MM. Roy, Fabre et Duvernay. J'ai dit que pendant longtemps la maison de M. Roy avait été la maison de tout le monde, je dois ajouter que plus tard MM. Fabre et Duvernay lui disputèrent cette nombreuse clientèle d'hommes politiques, de journalistes et de citoyens distingués. On pourrait dire d'eux qu'il ne se faisait rien dans l'Etat ou dans l'Eglise sans qu'ils en fussent. C'est à eux que s'adressaient tous ceux qui avaient besoin d'argent ou de protection, qui avaient quelque chose à fonder ou à soutenir, un couvent, un collège, une maison de charité, etc., etc. Ajoutons que M. Duvernay, qui était plus prodigue et moins riche que ses deux amis, faisait comme les autres, lorsqu'il avait tout donné, ou tout dépensé, il empruntait de MM. Roy et Fabre pour payer ses hommes, le samedi après-midi.

Après 1840, les amis se séparèrent; le drapeau sous lequel les Canadiens avaient marché, unis, jusqu'alors, se divisa en deux, en trois même, et chacun crut avoir le bon morceau. Les uns suivirent Lafontaine, les autres Papineau. A la tête de ces derniers, on remarqua encore MM. Roy et Fabre qui continuèrent de travailler et de se dévouer pour leur parti. Ils restèrent jusqu'à la fin deux des amis les plus sincères, des partisans les plus utiles de M. Papineau, et furent deux des principaux propriétaires et fondateurs du *Pays*.

En mil huit cent cinquante-cinq, quelques mois avant sa mort, M. Roy alla voir M. Papineau. Ce fut la dernière fois qu'ils se virent. M. Roy était alors dans sa quatre-vingt-cinquième année, et on ne lui aurait pas donné cet âge, tant il était sain de corps et d'esprit, frais et vigoureux. Mais à cet âge, la mort agit d'autant plus promptement qu'elle a paru plus patiente. Le 31 juillet, 1856, elle enlevait M. Roy à l'affection de sa famille et de ses compatriotes. Il la vit venir avec calme et sang-froid et mourut en paix avec Dieu comme avec les hommes.

Les éloges les plus honorables ne manquèrent pas à sa mémoire. La religion et la patrie se plurent à le reconnaître pour un de leurs enfants les plus chers, la première, par la bouche de Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, l'autre, par la voix de l'hon. Ls. Joseph Papineau. Le vieux patriote terminait la lettre de condoléances qu'il adressait à la famille éplorée de son ami par ces paroles: "Celui que nous avons perdu ne nous a laissé que de nobles exemples à imiter et pas un acte ni un mot qui demandent à être excusés."

Il est rare qu'on puisse dire cela d'un homme, et, cependant, si l'on en croit tous ceux qui ont connu M. Roy, cet éloge était mérité.

C'était un de ces bons Canadiens à l'âme virile, au cœur chaud, dont il est bon de perpétuer le souvenir et les vertus, types magnifiques d'une génération qui a porté haut le nom canadien. J'ai voulu montrer que dans le commerce comme dans les professions libérales, nous avons eu de ces hommes qui savaient se rendre utiles à la patrie, pour qui la fortune n'était qu'un moyen de servir leur pays. Chose étonnante! quoique l'instruction aujourd'hui soit beaucoup plus répandue et le commerce dix fois plus riche, ces hommes-là, cependant, sont plus rares, il semble, qu'autrefois. On dirait que, maintenant, la plupart des marchands, indifférents à ce qui se passe autour d'eux, n'ont plus que le temps et la pensée de faire de l'argent.

On va peut-être me dire que j'ai peu parlé de M. Roy, comme marchand, mais il faut l'avouer, le commerce dans ce temps-là et, celui surtout que faisait M. Roy, n'avait pas le caractère hardi et brillant des spéculations du jour. Il n'y a rien de particulier à citer dans sa carrière commerciale, si ce n'est qu'il sut être à la fois homme d'affaires et de sentiment, habile marchand et homme de bien.

Puisse son exemple porter ses fruits parmi cette génération brillante de jeunes et entreprenants marchands

qui promettent de rendre au commerce canadien la place qui lui convient dans la société.

M. Roy avait épousé une demoiselle Lusignan dont la famille, d'origine italienne, était alliée à la noble maison des Rouer de Villeray, de France.

Il a laissé trois enfants: Demoiselle Alphonsine Roy, veuve de M. Norbert Dumas, qui fut conseil de la Reine commissaire de la Cour Seigneuriale et l'ami intime de Sir George; M. Rouer Roy, conseil de la Reine, avocat de la Corporation de Montréal, l'un des hommes les plus instruits et les plus honorables du Barreau, à qui l'on peut prédire qu'il sera juge tôt ou tard; M. Euclide Roy, qui ayant été admis au Barreau de Montréal, alla en France où il obtint de la Faculté de Droit de Paris après dix-huit mois d'études sérieuses, un certificat de capacité qu'elle ne donne généralement qu'à ceux qui ont suivi des cours pendant quatre ans; ses débuts furent brillants et il se distingua dans les troubles et les émeutes de 47 et 48 par son courage et son patriotisme.

L. O. DAVID.

A TRAVERS MES LIVRES.

SUICIDE D'UN JUGE EN ANGLETERRE.—TRAVAIL DE TÊTE.—*The Secret of long life*.

Le suicide du juge Willes, qui s'est tiré un coup de pistolet, le 22 octobre dernier, à Otterspool, Angleterre, a naturellement fort ému l'opinion publique, chez nos compatriotes d'outre-mer, notamment à Londres. Le *Times*, le *News*, le *Telegraph* se font l'expression des regrets de la classe éclairée, qui perd en M. Willes, dans d'aussi pénibles circonstances, l'un de ses membres les plus remarquables. Le *Law Journal* s'attendrit sur la catastrophe. "Les membres de notre profession, dit-il, représentent cette perte comme une affliction personnelle. Que dire du défunt? Pourquoi faire son éloge? Qui a pu oublier sa rare habileté, sa noble intégrité, son entier dévouement au service public, son urbanité et sa bonté qui ne se démentaient jamais au barreau? En parlant de sa carrière et de sa conduite, il est impossible d'exagérer la louange jusqu'à la flatterie, car son mérite était digne de tous les éloges, et toujours on se souviendra de lui comme de l'un des juges les mieux doués et les plus respectés."

Certes, voilà des compliments excessivement flatteurs, et comme ils paraissent mérités, il reste donc acquis à la chronique ou à l'histoire, que M. Willes, qui vient de mettre fin à ses jours, d'une façon aussi lamentable, était un homme merveilleusement doué, tant sous le rapport des dons de l'esprit que sous celui des qualités du cœur. En présence de ce panegyrique, on reste quelque peu désorienté, et l'on se demande naturellement comment il se fait qu'un homme aussi éminent ait pu finir aussi misérablement?

Il y a des gens qui se tuent par désespoir d'amour; il y en a d'autres que le spleen, que l'ennui de la vie, qui n'est pas toujours gai, tant s'en faut, poussent à chercher l'apaisement et l'oubli dans la nuit du tombeau; enfin, il y a les malheureux que la misère présente torture au point qu'ils se regardent comme de trop ici, et se lancent dans la mort comme dans la seule issue ouverte devant eux. Voltaire a voulu excuser les derniers, lorsqu'il a écrit:

Quand l'homme a tout perdu, quand il n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mais, quoiqu'en pense Voltaire, le suicide est toujours une lâcheté: "Courageux qui veut vivre! Lâche qui veut mourir!" a répondu un autre poète au patriarche de Ferney.

Le juge Willes, il est clair, ne tombe dans aucune des catégories ci-dessus. S'il s'est tué, il nous paraît évident que c'est dans un accès d'aliénation mentale.

A première vue, dit le *Times*, le public va croire que le juge Willes a succombé à l'excès du travail; en un mot, qu'il s'est surmené, comme on dit vulgairement. Jusqu'à un certain point, la chose est vraie; car, s'il avait interrompu ses récents travaux, le germe de la maladie qui était en lui n'aurait pas pris un développement aussi rapide et aussi violent. Mais il ne faudrait pas en conclure que ses devoirs de juge étaient exorbitants. S'il avait été dans une condition de santé normale, il n'en eût point été ainsi. Si le juge Willes a succombé, selon le *Times*, c'est qu'il a persisté à travailler lorsqu'il lui fallait un repos complet.

Le *Daily News* attribue, lui aussi, le suicide de M. Willes à un dérangement de cerveau où le mal se sera porté plus directement et avec plus de violence que d'ordinaire.

Ce suicide chez un juge aussi éminemment qualifié, et qui n'avait que cinquante-huit ans, m'amène à vous parler d'un livre sur la longévité: *The Secret of long life*, qui vient de paraître à Londres, et dont les journaux français s'occupent, à la suite du *Times*, qui y a consacré un long article.

Vous connaissez cet axiome de la médecine: "pour vous bien porter, ayez la tête froide, les pieds chauds, et... l'estomac libre;" c'est-à-dire, si vous voulez vous bien porter, commencez d'abord par vous porter bien. C'est profond comme un puits artésien, et beau comme le soleil levant; mais si les médecins n'inventaient jamais rien de plus pratique, ce serait à désespérer de la faculté... et de ses pilules.

Notre auteur base aussi son système, qui nous permet de vivre cent ans et plus, sur trois éléments: "L'idée, l'indépendance et l'indolence." L'existence sans idées n'est pas l'existence, c'est un état presque végétatif. L'indépendance est cet état par lequel l'homme évite tous les liens, toutes les alliances qui peuvent l'enchaîner, la politique, par exemple, car elle ôte toute indépendance à ceux qui se jettent dans son tourbillon. Si vous voulez vivre longtemps, dit-il, ne vous occupez pas de politique."

Vivre vieux, hum! ce n'est pas, pour un certain nombre, du moins, la plus réjouissante des perspectives. La vie a ses fleurs,

mais elles cachent tant d'épines qu'on se meurtrit les mains à vouloir les cueillir.

Mais il n'importe; Dieu nous a mis sur terre pour y demeurer aussi longtemps qu'il lui plaira de nous y laisser, et notre devoir est de nous conformer à sa volonté, sans murmurer.

Vivre vieux! cela peut donc arriver à tout le monde, à vous, madame, qui n'avez que quarante-cinq ans, ce qui est encore le bel âge; à vous, mademoiselle, qui n'avez que quinze ans, et qui ne mourrez, peut-être, qu'à cent dix-huit.

Mais, peut-on aimer assez la vie pour s'astreindre à un régime d'où la politique serait exclue, comme aussi dommageable à la santé que le pâté trop lourd, ou le café trop énérvant? Non, c'est impossible, car enfin c'est dans la politique qu'on s'égaré le plus, qu'on se passionne davantage, qu'on trouve plus tôt l'oubli: des désenchantements de la vie.

Vous allez croire que je badine, mais réfléchissez-y, et vous verrez qu'il y a un bon fonds de vérité dans l'observation ci-dessus.

Maintenant, voulez-vous savoir dans quelles classes se rencontrent les plus grands exemples de longévité? Ecoutez l'auteur:

"Ce sont les deux classes de personnes qui, à première vue, n'ont pour ainsi dire rien de commun, les paysans et les philosophes, qui offrent les plus remarquables exemples de longévité. Parmi les paysans, comme dans toutes les autres classes, la longévité se voit surtout chez la femme. C'est qu'en effet les femmes ont souvent été plus à l'abri de l'intempérie des saisons et d'autres causes de maladie que les hommes de la même condition; elles ont souvent été bien nourries et bien logées comme domestiques pendant les années les plus importantes de leur vie; enfin, elles sont arrivées à la vieillesse dans une tranquillité presque complète de corps et d'esprit, soutenues par une certaine nourriture peut-être pas très-abondante, mais régulière."

L'auteur cite la liste des mathématiciens âgés, et la compare à un nombre égal de poètes et de peintres. Le résultat de cette comparaison est celui-ci:

Mathématiciens.—Leibnitz, 70 ans; Archimède, 75; Euler, 76; Lagrange, 77; Laplace, 78; Gauss, 78; Platon, 82; Newton, 85; Pythagore, 90.

Poètes et peintres.—Chaucer, 71 ans; Euripide, 75; Pindare 80; Wordsworth, 80; Simonide, 89; Landor, 89; Sophocle, 90; Michel-Ange, 90; Titien, 99.

Il résulte de ce tableau que les mathématiciens n'ont eu qu'une moyenne de 79 ans, tandis que celle des peintres et des poètes a été de 85 ans. En somme, des deux catégories, on peut tirer cette conclusion,—et l'exemple de grands jurisconsultes, tels que les lords Brougham, Lyndhurst et Saint-Leonards, ou celui de grands hommes d'Etat, tels que lord Palmerston et Warren Hastings, vient là pour l'appuyer plus vivement dans cette assertion,—que l'exercice habituel des plus grandes facultés de l'esprit, loin d'être une dépense destructive des forces, peut au contraire conduire à un âge très-avancé.

Ceci corrobore l'opinion du *Times*, au sujet du suicide du Juge Willes. Mais ceci n'empêche nullement que le travail de l'esprit ne soit parfois un exercice fort préjudiciable à la santé. Lorsque quelque affection maladeuse a pénétré dans les organes de la constitution, le repos peut devenir nécessaire. Et c'est là d'ordinaire où échouent malheureusement les hommes d'action, qui ne savent pas s'arrêter à temps.

Arrêtons-nous un instant sur la grande figure de Lord Brougham, que l'auteur du *Secret of long life* vient de citer. Brougham vécut quatre-vingt-dix ans, et Dieu sait qu'il ne ménagea guère ses facultés intellectuelles, durant sa longue vie. Je ne parlerai ni de ses travaux politiques, ni de ses œuvres littéraires, ni de ses livres historiques. Occupons-nous plutôt un instant, avec M. Mignet, de Brougham comme lord-chancelier d'Angleterre.

A cette époque, dans un discours prononcé à la chambre des communes, voici la saisissante peinture que Sydney Smith trace du nouveau lord-chancelier en l'opposant surtout à l'ancien chancelier des tories, Lord Eldon: "Maintenant, dit-il, regardez le gigantesque Brougham, il a prêté serment à midi, et avant six heures il a sur sa table un bill abolissant les abus d'une cour qui a été l'exécration de l'Angleterre pendant des siècles. Durant vingt-cinq ans, Lord Eldon siégea à cette cour, entouré de misères et de douleurs, sans jamais lever un doigt pour les soulager. Les veuves et les orphelins criaient vers lui aussi vainement que le crieur de la ville, lorsqu'il offre une petite récompense à qui trouvera et rendra une bourse pleine. Les fortunes se perdaient, les familles disparaissaient, mais les émoluments arrivaient et tout était bien. En un instant la massue de fer de Brougham a mis en pièce cette maison de fraude et de délai. C'est là l'homme qui veut aider à vous bien gouverner, qui sent que la réforme des abus est la plus solide base de la renommée et le plus sûr instrument du pouvoir, qui emploie les plus heureux dons de la raison et les plus magnifiques efforts du génie à réformer les abus que tout le génie et tout le talent de sa profession ont été employés jusqu'ici à justifier et à protéger. Regardez Brougham, tournez-vous du côté où il dirige son doigt long et décharné; considérez cette face que la nature a si puissamment marquée; il supprime les pensions, change les agioteurs en honnêtes gens, épouvante les voleurs publics, est la terreur de quiconque fait du mal au peuple."

Voilà comme travaillait le grand magistrat; voilà comme il travailla pendant la plus grande partie de sa carrière. Il peut être donné en exemple à tous ceux qui occupent des positions analogues, ou comme ailleurs.

L'auteur du *Secret of long life* cherche à déterminer en quoi le travail intellectuel diffère du travail physique, et comment, pourquoi, et à quel degré il peut nuire.

"Un enfant, dit-il, apprend à marcher petit à petit. Il apprend à s'équilibrer par des degrés pour ainsi dire infiniment petits, et chacun de ses pas est l'objet d'une grande attention pour ceux qui le dirigent. Lorsqu'il est devenu plus expert, il songe déjà à diriger ses pas vers l'endroit où le guide sa pensée. Plus tard, quand vient l'adolescence, puis après l'âge d'homme, à moins d'être extrêmement fatigué, il n'est plus conscient de l'effort qu'il fait pour faire suivre un pas par un autre pas, effort qu'il ne sent point. On peut observer le même procédé dans toute opération nouvelle qu'on apprend à exécuter.

"Ce qui se passe au physique pour la marche, se passe dans l'ordre intellectuel. Un enfant apprend à additionner comme il apprend à marcher. D'abord, il analyse chaque chiffre par

ses unités, et s'il lui faut arriver au nombre douze, il compte cinq unités après sept. Après un peu de pratique, il dit tout naturellement sept et cinq égalent douze, et ainsi de suite. Quand la pratique est devenue plus grande, il parcourt une colonne de chiffres tout entière, sans effort d'esprit perceptible. Il en est de même pour la lecture. Il en est de même pour toute chose, et il arrive à pouvoir continuer toutes ses opérations pendant un temps raisonnable, sans ressentir pour cela aucune fatigue. En un mot, la connaissance acquise devient, pour ainsi dire, un instinct acquis.

« Le travail du cerveau ainsi compris est un effort d'une espèce qui est devenue habituelle et qui s'accomplit, pour ainsi dire, sans qu'on en ait conscience, sans aucun travail pénible pour rassembler les idées nécessaires; c'est là la partie principale du travail de tout homme dont le travail dépend plutôt de l'esprit que des mains.

« Si donc, nous avons présente à l'esprit cette vérité, que toute vie veut dire destruction de tissu, que toute action musculaire entraîne la destruction du muscle, que toute action de l'esprit entraîne la destruction d'une partie de la cervelle, nous disons que, lorsque toutes les parties, diminuées ou détruites, sont réparées ou refaites par la nourriture et le repos, sachant que cette action constante est nécessaire à ce que nous appelons l'existence, nous ne pourrions pas dire que le travail intellectuel, ne dépassant pas les limites de la force que l'homme peut et doit employer au travail qui lui est ordinaire, abrégé en rien son existence. L'expérience nous prouve que quelques hommes ont besoin de plus de nourriture et de repos que d'autres pour réparer leurs forces, et que le cerveau des uns ne peut pas supporter autant de travail que le cerveau des autres, mais c'est là une différence de puissance d'organisation, et c'est tout. Le résultat est le même. Il n'y a que la proportion à établir.

« Il est impossible, dans l'état actuel de la science, d'affirmer avec certitude à quel degré les qualités de tout esprit cultivé et dans la maturité sont dues à un don naturel ou à l'éducation. Cependant, tout tend à prouver que les dons naturels ont besoin de l'éducation pour acquérir leur entier développement.

« Ce qu'il est important de constater, c'est que s'il est vrai que quelques esprits ne peuvent pas arriver à leur maturité avant l'âge de trente ans, bien qu'ayant été cultivés, il est vrai aussi que s'ils avaient été laissés à eux-mêmes, leurs facultés, quoique tardives, auraient dégénéré, et plus tard l'application leur eût été un travail pénible, mais inutile. Il faut donc avoir soin de garder ses facultés les plus actives en constant exercice, le cerveau n'en est que plus vigoureux. Alors, quand on a passé l'âge orageux des passions, quand les jalousies et les soucis d'une carrière ne préoccupent plus, quand la mémoire n'a plus qu'à repasser tout ce qui a été beau, brillant et charmant dans le passé, on a l'espoir d'un avenir glorieux, et on l'attend sans crainte, partant sans aucun trouble.

Tel est, selon l'auteur, le secret d'une longue vie.

Et maintenant, cher lecteur, que vous avez ce secret, il ne tient plus qu'à vous d'être le Mathusalem du 19^e siècle. C'est ce que je vous souhaite, pourvu que vous preniez l'engagement solennel de rester toujours le fidèle abonné de l'*Opinion Publique*, avec laquelle j'ai l'honneur de me signer, votre serviteur,

UN SOLITAIRE.

SIR HUMPHREY GILBERT.

L'île de Terre-Neuve était fréquentée par les pêcheurs européens bien longtemps avant qu'on eût tenté d'y former des établissements de colonisation. Les pêcheurs français, anglais, espagnols, portugais, se réunissaient sur ces côtes, puis s'en allaient dans toutes les directions, alimenter les marchés de leurs pays respectifs.

Le quatorze août 1583, il y avait trente-six vaisseaux mouillés dans le havre de St. Jean. Trois vaisseaux anglais nommés "The Delight" le plaisir, "The Golden Hind," la biche d'or, et "The Swallow," l'hirondelle, vinrent bientôt grossir ce nombre déjà considérable; ils passèrent la nuit en rade, et dès le lendemain matin déposèrent leurs passagers sur le rivage.

Alors un spectacle intéressant s'offrit aux regards: tous ces étrangers s'étaient réunis en cercle, et l'un d'entre eux à l'aspect plus noble et plus imposant que les autres, déroulant un long parchemin, lut publiquement des lettres patentes qu'il avait reçues à son départ d'Angleterre. Puis, avec les cérémonies d'usage, il prit solennellement possession de l'île de Terre-Neuve, au nom et en faveur de la Reine Elizabeth. Il arbora le pavillon national, et mit le sceau de l'Angleterre sur un pilier en bois planté tout exprès. Tous les assistants éveillèrent alors les échos par trois longs cris en faveur de la Reine Elizabeth. C'est ainsi que se commençait en 1583 l'œuvre de la colonisation dans l'île de Terre-Neuve; le gentilhomme qui exerçait le pouvoir était Sir Humphrey Gilbert, galant chevalier de Devonshire.

La Reine Elizabeth s'était montrée prodigue en faveur du brave chevalier; il avait reçu une juridiction qui s'étendait sur l'île de Terre-Neuve et sur les pays voisins en prenant deux cents lieues de circuit. La Nouvelle Ecosse, le Nouveau Brunswick, l'île du Cap Breton, l'île du Prince-Edouard et une partie du Labrador se trouvent compris dans ces limites, et lui formaient, comme on voit, un assez beau domaine.

Sir Humphrey Gilbert descendait d'une famille qui possède un nom dans l'histoire; son père était le célèbre Othon Gilbert de Compton, Torbay; sa mère était une Champernoun, et pouvait probablement prétendre avoir dans les veines du sang des Courtneys, empereurs de Byzance. Elle donna le jour à trois fils: Jean, Humphrey et Adrien, tous trois d'un caractère noble et brave. Après la mort de son époux, Othon Gilbert, ses quatre enfants furent tous créés chevaliers par la reine Elizabeth, or il est connu que ce titre ne s'accordait alors qu'au mérite éprouvé et incontestable.

Sir Humphrey Gilbert, étant devenu homme fait, entra dans la carrière des armes, et s'illustra dans les guerres que son pays eût à soutenir sur le continent et en Irlande.

Plus tard il forma avec Sir Walter Raleigh le projet de coloniser l'Amérique, en commençant par l'île de Terre-Neuve, et voilà comment nous le trouvons dans le havre St. Jean, le 14 août 1583.

Ce projet de colonisation de Sir Humphrey Gilbert ne devait aboutir qu'à un désastre. Plusieurs des hommes qui composaient sa petite colonie étaient des esprits turbulents et insoumis; un bon nombre étaient même des pirates qui avaient été condamnés pour châtiment à faire le service de la flotte. De pareils hommes ne sont bons qu'à mettre le désarroi au sein des entreprises les mieux organisées. Ils se mutinèrent contre leur gouverneur, ou furent un sujet de troubles et de

dissensions continuelles. Se voyant condamnés à passer l'hiver sur ces rives sauvages, ils commencèrent à désertir en prenant différentes directions. De plus la maladie se mit à exercer des ravages terribles parmi les colons. Sir Humphrey Gilbert embarqua les plus souffrants dans le *Swallow* et les renvoya en Angleterre.

Quelque temps après, ayant voulu explorer la côte de l'île, un de ses vaisseaux, le *Delight*, donna sur un banc de sable et fut perdu. Il ne lui restait plus que deux vaisseaux et le seul parti à prendre était évidemment de passer en Angleterre. Sir Humphrey Gilbert était à bord du *Squirrel*, petit vaisseau de dix tonneaux seulement; on voulu le faire passer à bord du *Golden Hind*, mais il répondit héroïquement: non, je n'abandonnerai pas ma petite compagnie avec laquelle j'ai traversé tant de tempêtes et de périls. Ils partirent donc et atteignirent sans danger le parallèle des Açores; mais alors une furieuse tempête vint les assaillir et porter la défaillance dans le cœur des plus braves. Sir Humphrey Gilbert seul conserva tout le calme de son âme. Les passagers du *Golden Hind* pouvaient l'apercevoir sur le pont de son vaisseau, sa bible à la main, portant par cette noble contenance un peu d'espoir dans l'âme de ses compagnons désolés. Et comme ils s'approchaient pour héler le *Squirrel*, la voix du hardi et religieux chevalier fit entendre ces paroles, au milieu du bruit horrible des vagues: "Courage, mes frères, nous sommes aussi près du ciel sur mer que sur terre." La tempête augmenta encore avec la nuit; les vagues hurlaient comme des bêtes furieuses autour de la frêle embarcation. Vers minuit les lumières du *Squirrel* s'éteignirent tout-à-coup: Sir Humphrey Gilbert, et sa petite compagnie avaient trouvé un tombeau au milieu des vagues de l'Atlantique. On ne vit pas même les débris de son vaisseau.

Telle fut la fin tragique du premier colonisateur de Terre-Neuve; ce désastre demeura longtemps irréparable. Sir Humphrey Gilbert avait compris mieux que personne l'importance des pêcheries sur les bancs de Terre-Neuve, mais il voulait qu'on défrichât la terre et qu'on y établît une population stable pour rendre le commerce du poisson vraiment prospère et lucratif. Après lui, les trafiquants parvinrent à faire croire que Terre-Neuve n'était qu'une île tout-à-fait stérile, où l'on ne pourrait jamais que faire sécher les filets et préparer le poisson. La colonisation y fut même expressément défendue; tous les pêcheurs devaient retourner en Angleterre, à l'automne. Sir Humphrey Gilbert avait gouverné d'après les lois de l'Angleterre; après lui le gouvernement devint tout-à-fait arbitraire. Il y avait ce qu'on appelait un Amiral des Pêcheries; or cet amiral était une espèce de petit despote, qui gouvernait à sa guise, et tâchait de bien jouir d'une autorité qui allait lui échapper immédiatement après le temps de la pêche. Tout ceci explique pourquoi la colonisation n'a pas marché aussi vite dans l'île de Terre-Neuve que dans les autres Possessions Britanniques. Mais ces temps malheureux sont passés, et les progrès de l'île de Terre-Neuve sont remarquables aujourd'hui. La Confédération Canadienne attend maintenant avec impatience le jour où il plaira à la colonie de Terre-Neuve d'unir ses destinées aux nôtres, pour marcher ensemble vers une ère de gloire et de prospérité.

MEMBRE.

PELERINAGE DE LOURDES.

On trouve dans une correspondance de Londres publiée dans le *Journal de Québec* un récit intéressant de l'origine et du succès de cette grande démonstration catholique qui a réuni 100,000 français dans ce petit village de Lourdes devenu si fameux.

J'ai vu hier l'inspirateur et l'initiateur de la magnifique démonstration dont je vous ai peut-être trop longuement parlé. C'est un prêtre bourguignon, du diocèse de Dijon, vicaire à Sainte-Marie de Beaune. Il s'appelle l'abbé Bailly. Il a l'aspect fort et l'imagination vive des habitants de cette terre féconde, qui a produit tant de puissants génies. Il m'a conté l'histoire des origines du pèlerinage qui a un si grand retentissement dans le monde, et qui aura, espérons-le, de si bons résultats pour la France.

L'abbé Bailly allait à Bordeaux pour marier un mobile bordelais qu'il avait soigné pendant la guerre: il eut l'idée de pousser jusqu'à Lourdes. Il proposa à un ami, curé de Saint-Nicolas de Beaune, l'abbé Chocarne, frère du prédicateur dominicain, de l'accompagner dans son voyage.

L'abbé Chocarne ne croyait pas à l'apparition de Notre-Dame de Lourdes.

C'est un homme d'esprit qui ne méprise pas les jeux de mots.

—Lourdes! dit-il, c'est une bourde!

La chose se passait il y a quinze ou dix-huit mois.

L'abbé Bailly se tut ne voulant plus lutter contre une opinion aussi déterminée.

Cependant il revint à la charge et fit si bien qu'il entraîna son ami avec lui.

Les voilà à Lourdes, à l'entrée de l'église en face du splendide panorama que je vous ai décrit.

Les deux pèlerins étaient déjà profondément impressionnés par tout ce qu'ils avaient vu et entendu.

L'abbé Chocarne surtout paraissait extrêmement ému.

Tout à coup, une procession, bannières en tête, débouche de la ville, descend lentement la vallée, et remonte vers l'église, faisant retentir l'air de ses chants.

L'abbé Chocarne n'y tint plus.

—Ah! mon ami! dit-il, que cela est beau, et que je suis coupable! Jamais je ne me pardonnerai d'avoir été si irrespectueux... Que pourrais-je faire pour témoigner à la Sainte-Vierge mon repentir et réparer ma faute?...

Les deux prêtres allèrent trouver les missionnaires de la grotte, et racontant leur histoire, offrirent spontanément de fournir les cloches à l'église de Notre-Dame de Lourdes. Les cloches étant déjà assurées, il se rejetèrent sur les orgues.

—Ne pouvant donner les voix du ciel, dit l'abbé Bailly, nous donnerons les voix de la terre!

La proposition fut acceptée.

Ce n'était rien que de faire une telle promesse: il fallait la tenir, et la chose paraissait moins facile.

Ce fut alors que la pensée de s'adresser à la France entière, en l'amenant aux pieds de Notre-Dame de Lourdes, germa dans l'esprit des Bourguignons.

La France était vaincue et humiliée. Elle portait la peine de ses extravagances impies et paraissait près de périr. La main de Dieu s'appesantissait sur le peuple franc, jadis fils aîné de son Eglise, aujourd'hui apostat, d'une façon aussi extraordinaire que sur le peuple juif prévariquant. Il fallait l'expiation, le repentir et la prière, pour obtenir le pardon et le salut.

Telle fut la première pensée, patriotique et chrétienne, du grand mouvement national que nous venons de voir.

Les deux prêtres firent part de leur dessein à une femme intelligente et pieuse, qui habite les environs de Beaune. Mme de Blic, dont le nom restera désormais attaché à l'histoire de la démonstration, entra parfaitement dans les vues des deux abbés. Fort répandue, pourvue de nombreuses relations, elle n'eut point de peine à intéresser à son projet beaucoup de personnalités. Pendant un an, elle et M. de Blic, M. et Mme de Gravier, leurs parents, n'eurent d'autre soin que de préparer la manifestation. Comme ils le disent modestement, la trainée de poutre était prête: ils portèrent l'étoicelle, la Sainte-Vierge a fait le reste.

J'étais chez M. le curé de Lourdes, le pieux et ferme abbé Peyramale, qui a tant fait pour l'œuvre de Notre-Dame, quand l'abbé Bailly nous donnait ces détails.

La conversation tomba naturellement sur l'apparition et Bernadette.

—Cet enfant toujours été admirable, dit le doyen; elle a toujours eu raison de tout le monde; sa prudence, son à-propos, son esprit, sa foi, sa piété, l'ont toujours tirée des pièges que tout le monde, au commencement, lui tendait.

—Tu es bien orgueilleuse, lui dit un jour un vicaire-général, de croire et de dire que la Sainte Vierge t'est apparue!

—Il n'y a pas d'orgueil, répliqua l'enfant, à dire que la Sainte Vierge m'a choisie pour servante!

—Servante! le mot est joli. Et combien la Sainte Vierge te donne-t-elle pour tes gages?

—Nous n'avons pas fait nos conventions!... Je ne sais pas d'ailleurs si je conviendrai.

Le vicaire-général se tut.

—Son cœur, continua le curé, est au niveau de son esprit.

Un jour, je tombai gravement malade; Bernadette, alors au couvent, en fut instruite. Elle suspendit un cœur au cou de la statue de la Vierge placée dans la cour et se dit fort confiante. Le mal empira. On sonna mon agonie: Bernadette fut troublée.

—S'il meurt, fit-elle, je vais lui arracher le cœur!

Dernièrement, dit encore le curé, j'ai reçu de ses nouvelles: elle édifie toute la communauté des sœurs de Nevers où elle se trouve. Elle est, m'écrivit-on, douce comme un agneau, simple comme une colombe et pieuse comme un ange.

Telles étaient les conversations que nous avions à Lourdes. Il serait difficile de dire les impressions des pèlerins. Nous vivions dans un monde nouveau, dans un sphère supérieure où les esprits et les cœurs se dilataient en des sentiments inconnus, qui éloignaient de la terre et rapprochaient du ciel.

L'espérance surtout surabondait. Il semblait à tous que la mère divine paraissant deux fois en France ne voulait pas la voir périr. Si la Sainte Vierge, disions-nous, a pleuré à la Sallette et annoncé le châtement, elle a souri à Lourdes et promis la miséricorde.—La bonne Vierge a souri, s'écriait du haut de la chaire Mgr de la Boullerie, exprimant le sentiment général; soyons pleins d'espérance!...

La foi des pèlerins et la profonde émotion qui les tenait se faisait jour par des réflexions admirables qui montraient le fond des âmes.

—La Sainte-Trinité tient conseil, disait le curé, la Sainte Vierge y est admise, et que pourrait-elle demander sinon le salut de la France et le triomphe de l'Eglise... S'il y a une conscience au ciel, ajoutait-il, la France ne peut pas périr!

—Si Dieu veut perdre la France, a dit un autre, il va être bien embarrassé!

—Il faut que le BON DIEU capitule! s'est écrié un des délégués marseillais, traduisant avec un goût de terroir le même sentiment.

Et un pauvre artisan à M. Henri Lasserre:

—Si la Sainte Vierge n'était pas venue à Lourdes, elle serait forcée d'y venir aujourd'hui!

Tous ces commentaires sont peut-être effacés par ces mots de tournure tout à fait parisienne que l'on prête à un journaliste radical:

—Ah! il n'y a pas de quoi blaguer!...

Le rédacteur d'un journal satirique, troublé par les processions aux flambeaux, a pris lui-même un cierge et s'est mis dans les rangs:

—Je peindrai tout, disait-il! mais ce spectacle et cette émotion je ne saurais les peindre!...

Les discours prononcés ont été à la hauteur des grands sentiments qui remplissaient les cœurs.

Le Père Chocarne prêcha le premier jour, et son sermon, que malheureusement je n'ai point entendu, fit une grande impression par la hauteur des idées et la force du style.

Mgr de la Boullerie parla longuement le lundi. Il parla sur le naturalisme, et le sensualisme, ne craignit pas de frapper la Révolution et le solidarisme, attribuant à toutes ces causes la faiblesse des Français et la décadence de la France.

Après avoir montré en traits puissants l'horrible passé, il montra l'aurore radieuse qu'il voyait s'élever aux pieds de la Vierge de Lourdes et termina par ce mot de Pie IX:

—Les pèlerinages sauveront la France!

EN ME PROMENANT.

La dernière, la plus récente et la plus élégante façon d'intituler une causerie de notre temps, est celle-ci: "En fumant." Ou bien encore: "En me promenant." Puisque ces entêtes sont de dernier ton, je m'arrogerai le droit d'en prendre une pour coiffer ma petite causerie. Que personne m'en veuille du mal pour ce petit vol. Du reste, c'est réellement une promenade que je vais faire, sinon physique, du moins morale.

Mon Dieu! que le temps passe vite, s'écrie-t-on, de toute part. Hélas! oui, le temps s'écoule avec une vitesse prodigieuse; et, dans son cours rapide que rien ne peut ralentir, impitoyable, il nous arrache tout, nos plus douces espérances, comme nos plus chères illusions, nos rares plaisirs, nos courtes joies, notre bonheur éphémère, tout enfin, quelquefois même jusqu'à notre plus précieux souvenir. C'est donc avec raison qu'un illustre Latin a dit: *Omnia fert etas*. Le temps emporte tout.

Le printemps a lui, a passé et n'est plus, et son passage nous a à peine donné le temps de cueillir une fleur et de respirer un matin de parfum. Et pourtant, il semble qu'il y a de ça un mois. Navrant! rapidité du temps! On comptait cependant se dédommager durant la belle saison de l'été, attendue et espérée avec impatience. C'était Cacouns, c'était St. Léon, c'était Saratoga, c'était Chafalaya River, c'était voir même Beau-

harnois que l'on se proposait d'aller visiter pour y passer les heures de la vacance et fuir le climat débilitant des villes. Eh ! bien ! les vacances qui nous promettaient tant de belles choses sont aussi finies, l'été est passé, et les affaires ont repris leur train habituel. Les affaires ! voilà ce dont on s'occupe uniquement à cette heure. S'amuser et faire de l'argent, ou plutôt faire de l'argent pour s'amuser, telle est la grande devise de notre siècle. C'est le siècle de l'or qui a remplacé l'âge d'or.

Oui, l'été est fini ! Déjà tout se meurt dans la nature ; il y a partout autour de nous une langueur qui saisit et fait méditer. C'est en vain que notre œil cherche dans les physiologies et les objets qui nous entourent quelque chose de riant, de joyeux, de gai où il puisse se reposer avec plaisir ; il rencontre partout un froid mortel, un je ne sais quoi qui glace et qui plonge dans la tristesse et dans la mélancolie : tant la nature physique influe sur la nature morale.

Déjà les arbres présentent l'aspect d'immenses squelettes qu'un scapel inexorable, le froid, a réduits dans un état navrant de décharnement et de nudité. Les rues sont jonchées de feuilles mortes, et le passant, en les foulant, semble s'assombrir et de plus en plus rêver. C'est le deuil qui nous arrive avec l'automne.

Du courage donc : voici venir l'automne avec son cortège ordinaire de pluies, de mauvais temps, de nuages, de tristesses et de sombre mélancolie. Si les hommes d'affaires et d'argent y trouvent leur compte, les dandys, les galants, les princes de la mode sont, assurément, bien éloignés d'y trouver le leur. Le dépit se peint déjà visiblement sur leur figure. C'est avec grand regret qu'ils voient arriver le temps où les premiers froids, se faisant sentir, ils se verront forcés de s'encapuchonner et de se renfrogner jusqu'aux oreilles dans leurs riches fourrures. Pauvres geus ! Quel malheur ! Ne pas pouvoir paraître dans leur grand jour, avec leur éclat, leur brillant, et tout leur clinquant habituel ; se voir obligés de voiler leur jolie toilette, obligés de cacher leurs précieux bijoux, que n'aurait pas dédaignés le roi Crésus ; obligés d'éclipser toutes leurs prétentions, leurs pendeloques, pendants et sous-pendants, voilà qui est réellement désagréable !

Du reste, je ferais remarquer que ces gens-là sont certainement plus à plaindre qu'à mépriser. Car enfin, il semble qu'ils aient été ensorcelés pour la bagatelle par quelque puissance invincible et supernaturelle.

Hélas ! c'est à bon droit et avec sagesse qu'un grand moraliste moderne a dit : " Le lingo est la préface de l'homme dans notre siècle. "

Un français d'esprit et de grande intelligence a décrit Londres à peu près en ces termes : Une immense et gigantesque cheminée que les promeneurs ramonent de leurs habits en passant dans les rues le long des édifices. Et il a ajouté : Le fait le plus honteux et le plus humiliant aux yeux de la classe pauvre et nécessiteuse de notre type moderne, c'est de sortir dans la rue sans être coiffé d'un superbe *castor*, et pour les mendicants d'être obligés de mendier leur pain sans gants. Quelles gens ! Quelles mœurs ! Auei quelle société ! Si je ne me trompe, notre ville semble subir l'influence des mœurs ultragalantes et ultravivoles de la grande métropole. Je crains fort même de ne voir arriver le temps où l'anglomanie aura acquis une telle vogue ici que nous aussi, nous en viendrons à ne plus sortir autrement que la tête encaissée dans un *castor* ou autre, selon les exigences de l'époque galante, et les mains dûment et soigneusement gantées. Et qui sait, ce moment n'est peut-être pas éloigné.

Un pays où de telles mœurs existent et où se rencontrent de pareilles excentricités ; un peuple qui a de semblables goûts, une société en proie à un luxe si effrené aurait, sans aucun doute, raison de s'attendre à tomber un bon matin dans les folles erreurs d'un paganisme d'un genre tout nouveau : *L'idolâtrie des pantins et des marionnettes*. Ce serait réellement fâcheux. C'est possible pourtant. Cependant, j'aime à croire que cela n'arrivera pas ici.

Il est donc à espérer que la société cessera bientôt d'encenser et de tourner autour du *mannequin* de maîtresse la mode en se pâmant d'enthousiasme et d'admiration. Certes, s'il y a un sceptre que l'on doit ambitionner, s'il y a quelque chose de digne et de noble à laquelle on doit tendre de toutes nos forces, s'il y a enfin une royauté qui doit dominer et régner sur nous, c'est bien celle de l'intelligence et du mérite, la seule vraie et que tout le monde est loin de reconnaître pourtant.

Il y a à mes yeux, dans notre grand siècle, si remarquable par ses grandes découvertes dans le domaine de la science, trois grandes plaies sociales qui nous désolent : les *mitraillesuses*, les *pétroleuses*, et la *mode*. C'est bien le cas de dire qu'il y a ici-bas deux progrès distincts : l'un qui tue, l'autre qui sauve la société.

EDOUARD COUILLARD.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le *Franc Parleur*, dont la publication avait été suspendue, depuis quelques semaines, reparait avec un format agrandi.

On dit que M. Sénécal a vendu le chemin de lisses de bois de Richelieu, Drummond et Arthabaska, à M. A. B. Foster, de Waterloo pour \$90,000, et que M. Foster se propose de substituer des lisses de fer aux lisses de bois.

M. Rhéaume, député pour la Division-Est de Québec, est à la veille, dit-on, d'être nommé protonotaire.

ACQUITTÉ.—Le capitaine Pelletier, accusé d'avoir tué un embaucheur avec une hache, à Québec, l'été dernier, a été acquitté par le jury.

On lit dans le *National* :

Un excentrique statisticien, bien connu à Paris, vient de se livrer à un singulier calcul.

Ayant réuni 3,000 mouches dans une chambre mesurant 70 pieds cubes, il saupoudra le plancher avec une livre de sucre et quatre jours après il alla voir le résultat de son expérience. Il ne restait plus qu'environ une cuillerée de sucre. De là, il conclut que le sucre, se vendant à raison de 10 centins la livre, chaque mouche coûte au pays 20 centins, depuis le moment où elle voit le jour jusqu'à sa mort.

MORT DANS UN CHAR-DORTOIR.—Une jeune américaine, âgée

d'environ 20 ans, fille de M. W. T. Clément, de Northampton, Mass., est morte dans un char-dortoir sur le " Vermont Central," à Northfield, Vt., mardi, le 29 Octobre dernier. Elle était venue au Canada pour chercher à rétablir sa santé ; mais sa maladie, la consommation, fit de tels progrès qu'on lui conseilla de retourner chez ses parents. Elle se mit en route le mardi soir en question, mais les forces lui manquèrent et elle mourut durant le trajet.

Nous lisons dans un journal américain :

La nomination de M. N. Lacroix, le troisième candidat sur le ticket, était une juste appréciation des droits de nos concitoyens d'origine française à la représentation dans la législature de l'état. Pour cette représentation M. Lacroix est admirablement qualifié. C'est un homme d'éducation et d'habileté, tout à fait au courant de l'histoire et des événements de l'état et de la cité, excessivement populaire parmi toutes les classes et qui fournira une excellente carrière.

Un événement lamentable jetait, il ya quelques jours la ville de Trois-Rivières dans la consternation.

Un jeune individu, atteint d'aliénation mentale, s'est armé d'une hache et a tué sa propre sœur.

Voici comment s'est commis cet acte :

Un jeune homme, nommé Charles Hart, résidant avec sa mère, une de ses sœurs, et un frère, et dont la folie avait obligé ses parents à l'envoyer dans un asile d'aliénés, est revenu, il y a quelques jours, au milieu de sa famille.

Mercrèdi dernier, il entra tout à coup dans une chambre où reposait sa sœur, Mme. Perry, et, sans motif aucun, lui asséna un coup de hache sur la tête. Personne n'était présent au moment du crime, mais l'on suppose que la mort de Mme. Perry a été instantanée. La mère, entendant du bruit dans cette chambre, y courut immédiatement, mais malheureusement, il était trop tard.

La ville entière partage l'immense malheur qui vient de fondre sur la famille Hart.

La défunte laisse une petite fille.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Québec, 17 Novembre 1872.

M. le Rédacteur,

Au moment où je vous écris, on ne parle encore dans tous les cercles que de la querelle de MM. Chauveau et Cauchon. On disait, hier, que M. Cauchon passait, armes et bagage, dans l'opposition, mais on dit aujourd'hui que des deux côtés on a pensé qu'il valait mieux s'entendre et mettre bas les armes, que toute discorde entre les chefs conservateurs serait plus funeste que jamais.

Les escarmouches qui ont marqué le commencement de la session font présager que la lutte sera vive, lorsque viendront les questions de l'administration des terres, des élections contestées, de l'Asile de Beauport et de l'Université Laval.

La demande de l'établissement d'une université à Montréal, n'est pas abandonnée, comme on le disait. Cette demande venant après le discours de P. Braun, avait d'abord été très mal vue, mais le jeu des partis lui donne plus de chance aujourd'hui.

Voici ce qu'on dit dans certains cercles pour repousser cette demande :

1o. Le Pape se serait déjà prononcé, dans un décret, contre l'établissement de deux universités dans la province de Québec.

2o. Quatre évêques de ce pays en auraient fait autant.

3o. L'Université-Laval fermerait ses portes, si on établissait une autre université.

4o. Elle aurait offert d'établir à Montréal une succursale dont tous les professeurs seraient pris à Montréal.

5o. Les Rév. PP. Jésuites n'auraient pas les moyens d'établir et de soutenir une université comme celle de Québec.

Voici ce qu'on dit en faveur de cette université :

1o. Une université est nécessaire à Montréal et elle ne ferait pas de tort à l'Université-Laval où les jeunes gens de ce district ne peuvent pas aller et ne vont pas.

2o. L'évêque de Montréal n'aurait pas, si une succursale était établie, le contrôle et la juridiction qu'il a le droit d'avoir sur l'éducation universitaire.

Mais ce qui surtout pourrait amener l'établissement de cette université à Montréal, c'est qu'aucun parti ne voudrait prendre la responsabilité de s'y opposer ; les représentants du district de Montréal surtout craindraient de prendre une pareille position.

J. B. D. M.

COUR DE POLICE.

13 Novembre, 1872.

Ce matin un nommé Pierre Coursolles, journalier de métier et âgé de 79 ans comparait devant le magistrat de Police sous accusation d'avoir égratigné sa chère moitié, ces jours derniers, Marie-Louise Pariseau, qui est aussi âgée de 76 ans.

Traduit à la barre, le Magistrat lui pose les questions suivantes :

Prisonnier, quel âge avez-vous, et quel est l'âge de votre épouse.

79 ans, répond l'accusé, pour moi, et 76 pour mon épouse.

Le Magistrat.—Est-il possible, Coursolles, qu'à votre âge, l'on puisse s'oublier ainsi, et battre sa moitié.

L'accusé.—Monsieur le Juge, si vous me le permettez, je vais vous raconter comment notre petite affaire s'est passée, répond le prisonnier.

D'abord, Monsieur le Juge, il est bon de vous dire, que ma femme n'est pas " Oh Marie conçue sans péché " et pis, et pis quelquefois ça m'arrive de prendre un petit verre de gin—et pis, la bonne femme dispute, me bourrasse, et pis moi je prends patience, et pis, et pis, et pis je l'égratigne.

Dans tous les cas, Monsieur le Juge, quand vous aurez été 60 ans en ménage avec votre femme comme je l'ai été, peut-être bien que vous l'égratignerez plus que moi, car c'est bien long, O ! mon Dieu ! 60 ans toujours avec une femme qui vous tracasse jour et nuit.

Le Magistrat trouvant que le nommé Pierre Coursolles était un vrai martyr, ne le condamne qu'à une piastre d'amende, et les frais, en tout \$6.00, ou à 20 jours de prison.

Un ami charitable qui se trouve à la Cour de Police, paie le montant de l'amende du prisonnier qui sort en souriant, promettant bien que si sa chère moitié vient à mourir, il restera veuf le restant de ses jours.

(UN TÉMOIN.)

LA CHARITE.

La Charité, c'est l'ange au gracieux sourire
Qui recueille ici-bas les sanglots et les pleurs ;
Eclaire les sentiers tout remplis de terreurs,
Et ranime le cœur harassé qui soupire !

C'est la brise qui passe, essayant la sueur
De l'artisan courbé sous un lourd poids d'alarmes ;
C'est le regard ami qui se voile de larmes
Quand un front bien-aimé pâlit sous la douleur !

C'est la lèvre qui prie et la voix qui console,
Près du sombre grabat effleuré par la mort !
C'est le barde aux puissants annonçant le remord ;
C'est la main qui, sans bruit, verse au pauvre l'obole !

Peuple ! la Charité, c'est le luth généreux
Qui chante au seuil des rois le nom de la patrie !
La Gloire, l'Équité, la Liberté chérie,
Votre lot méconnu, votre joug douloureux !

O sainte Charité ! source d'amour, ô flamme
Que la main de Dieu seul allume dans le cœur,
Suaive essence, don précieux du Seigneur,
N'es-tu pas le trésor qui parfume notre âme !

J. W. MILLER.

Rimouski, 2 nov. 1872.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

L'Assemblée nationale s'est réunie le 11, à Versailles. M. Thiers lui a envoyé un message dans lequel il parle des progrès que fait la libération de la France, et se prononce plus énergiquement qu'auparavant en faveur du maintien définitif de la république. Cette dernière déclaration, jointe à l'influence que le président a exercée en faveur des républicains, dans les élections qui ont eu lieu dernièrement, ont satisfait les républicains et irrité les partis monarchiques.

Dans le monde légitimiste, on s'occupe beaucoup de la dernière lettre de M. le comte de Chambord, et des rumeurs de toute sorte sont mises en circulation. On prétend que cette lettre est le premier acte d'une campagne nettement monarchique qui serait entreprise par la droite à la rentrée de l'Assemblée. MM. de Carayon-Latour, Lucien Brun, de La Rochette, qui se sont rendus auprès de M. le comte de Chambord pour le décider à publier cette lettre, seraient résolus à proposer catégoriquement à la Chambre le rétablissement de la monarchie. D'un autre côté, on assure que les princes d'Orléans seraient prêts à se rallier au chef de la branche aînée, et qu'ils n'attendraient plus pour cela qu'une occasion favorable.

L'Assemblée nationale a réélu M. Grévy pour président par 462 voix contre 43.

Le général Chanzy a donné sa démission de président du centre gauche, à cause de ses devoirs militaires. On parle d'une nouvelle combinaison politique dans l'Assemblée. Le centre gauche romprait avec l'extrême gauche et se fusionnerait avec le centre droit.

ANGLETERRE.

A propos de l'attitude prise par l'Angleterre dans la guerre franco-prussienne, un journal français, le *Mémorial Diplomatique*, fait les remarques suivantes :

" Pour avoir tourné le dos à la France, le gouvernement anglais a eu le beau succès d'avoir fait de la Prusse une grande et glorieuse puissance, et, en ce qui touche la Russie, d'avoir perdu la dernière chance d'en arrêter la course victorieuse en Asie. En peu de temps le gouvernement a fait l'œuvre des siècles. Tout a été imprudemment, indécentement précipité ! Heureusement pour la France, après tous ses malheurs, elle se trouve placée du bon côté. Elle est dégagée de l'alliance anglaise, et c'est l'Angleterre qui l'a délaissée. Au besoin, elle serait donc libre de chercher désormais sur le continent des alliances qui pourraient le mieux convenir à ses intérêts.

INFORMATIONS.

ÉCOLES MILITAIRES.—Les écoles d'Instruction Militaire (Infanterie) de Montréal, Québec, Toronto, Kingston, Fredericton, (N. B.) et d'Halifax, (N. S.), s'ouvriront le premier décembre prochain. Ceux qui désirent entrer dans ces écoles devront s'adresser aux Majors de Brigade de leurs divisions respectives ; l'allocation est la même que par le passé : \$50.00 et les frais de voyage.

NOS GRAVURES.

LE GRAND REMOIS.

Ce remous est un des phénomènes les plus remarquables de la rivière Niagara. Il est situé trois milles plus bas que les chûtes et un mille plus bas que le pont suspendu, à un endroit où la rivière forme subitement un coude qui est presque un angle. Les eaux détournées de leur cours naturel bondissent sur les rochers qui les rejettent en arrière, à une hauteur de dix pieds, sous la forme d'une spirale dont la base disparaît dans une espèce de gouffre tournant.

MARAUDEURS.

Cette gravure représente une scène qui se reproduisait souvent il y a deux ou trois siècles en Écosse, alors que ce pays ne faisait pas partie du Royaume-Uni. Ce sont des maraudeurs qui sont allés faire une excursion dans les pâturages de leurs voisins, les anglais, et en ramènent de magnifiques troupeaux.

LES PREMIERS ESSAIS.

Les peintres anglais excellaient, pendant un certain temps, à faire des portraits d'enfants. C'est une spécialité que ne possèdent pas tous les artistes. L'auteur de cette gravure, M. Bauerle, excelle dans ce genre.



POrTRAIT DE M. ROY.



LE GRAND REMOUS DE NIAGARA.





PREMIERS ESSAIS.

AVIS.—Notre agent collectera, LUNDI prochain et les jours suivants, dans les différents quartiers de la ville. Nos abonnés feraient bien de payer de suite afin d'avoir droit à la prime.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 21 NOVEMBRE, 1872.

ÇA ET LA.

LE CANADA SOUS L'UNION.
1841-1867.

Nos remerciements à M. Louis P. Turcotte pour l'envoi de la seconde et dernière partie de son histoire du Canada sous l'Union. Le travail de M. Turcotte n'est pas une œuvre ordinaire; c'est un travail d'un grand mérite, et dont l'opportunité est reconnue par tout le monde.

Que de recherches et d'ennuis ce livre va éviter à tous ceux qui s'occupent d'histoire et de politique! Combien, qui, dans quelques instants, vont y puiser des connaissances qu'ils recueillaient si péniblement dans des journaux et des documents de vingt-cinq ou trente ans!

Pas un homme instruit ou qui veut passer pour l'être ne négligera d'avoir ce livre dans sa bibliothèque, à moins que par économie, on se contente de l'emprunter de ceux qui l'achèteront, pour en tirer des articles ou discours dont on sera fier.

AGRICULTURE.

Le *Journal de Trois-Rivières* dit qu'on ferait mieux de dépenser moins pour l'émigration et plus pour l'agriculture.

"L'octroi fait par le gouvernement jusqu'à présent au Bureau d'Agriculture n'a été, dit-il, que de \$50,000, tandis qu'on a dépensé \$300,000 pour l'émigration. "Tout le monde ne peut manquer d'être frappé de cette disproportion, et il nous semble qu'il serait plus profitable de dépenser trois cent mille piastres pour encourager notre agriculture, que pour faire venir ici des étrangers qui pour la plupart ne se fixent pas parmi nous, ou ne nous apportent le plus souvent que les vices du vieux continent."

Le conseil d'Agriculture de la Province de Québec vient d'approuver à l'unanimité le projet qui lui avait été soumis par M. Emile Bonnemant pour la création d'un haras national destiné à améliorer notre race de chevaux. Un bill sera présenté à cet effet.

M. Plainval, chef de la police de Manitoba, est en ce moment en Canada. Il est envoyé par son gouvernement en Canada et aux Etats-Unis pour étudier le système de police de ce pays.

Ce n'est pas sans besoin que le gouvernement de Manitoba s'occupe tant de police, si surtout les fanatiques du Haut-Canada continuent leurs exploits. Si les Métis avaient fait impunément la moitié de ce que fait la population anglaise de Manitoba depuis deux ans, quels cris on aurait poussés contre la police! Quelles accusations auraient été proférées contre elle.

On dit que M. Bouthiller, shérif de Montréal, a enfin envoyé sa démission au gouvernement. On se demande qui va le remplacer: est-ce M. Leblanc, est-ce M. le procureur-général Ouimet. On croit que ce sera M. Leblanc dont la nomination serait bien accueillie par tout le monde.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

On verra par le rapport des procédés de la Chambre que la Session sera plus émuante, cette année, que les années précédentes.

SÉANCE DU 11.

M. FOURNIER propose que les documents contenant les instructions données aux commissaires et aux surintendants de police, aux dernières élections générales, soient produits.

Il dit que, durant les élections, le service de la police avait été mal fait et que le gouvernement en cette occasion comme dans beaucoup d'autres, n'avait mis les services de la police en réquisition que dans ses intérêts particuliers. Il désire obtenir des informations à ce sujet.

M. CHAUVEAU trouve que les remarques du député de l'opposition sont de mauvais aloi. La ville de Québec ne peut pas se plaindre puisqu'elle n'a pas fourni un sou pour l'entretien de la police.

Il dit que le gouvernement s'est servi de la police dans un but sage et juste et que certains électeurs de Montmagny se sont montrés intolérants envers les partisans du gouvernement. Le parti de l'opposition seul avait fait preuve d'injustice et de violence.

La police a très bien fait son devoir à Québec. M. FOURNIER prend la défense des électeurs de Montmagny, et il défie le premier ministre de citer un seul exemple où ils se soient montrés injustes et intolérants.

Les partisans du gouvernement ont été traités suivant les principes du droit et de l'honneur.

Montmagny a donné l'exemple aux autres comtés. M. CHAUVEAU dit que la conduite des électeurs de Montmagny avait été scandaleuse et il peut citer deux paroisses où il y a eu des désordres.

M. BEAUBIEN dit qu'il est entendu que la police doit protéger toute la province, mais il se trouve aujourd'hui que la seule ville, qui a eu besoin de tout le corps de police, est celle qui ne paie pas un sou pour l'entretenir.

La motion est adoptée.

M. FOURNIER propose que l'on donne des informations relativement aux demandes de terres qui ont été faites depuis le 11

décembre, avec les noms des personnes à qui ces terres ont été accordées, etc.

Il se plaint de la manière irrégulière avec laquelle le département des terres de la couronne est administré.

Plusieurs reçoivent des privilèges, tandis que d'autres, on ne sait trop pourquoi, semblent être complètement oubliés.

Les informations qu'il a demandées sont encore à venir.

M. CHAUVEAU prend la défense de l'administration de ce département, disant qu'il n'y a jamais eu de négligence et de partialité et que la ligne de conduite du gouvernement était toujours dans les intérêts du gouvernement.

Il n'a pas d'objection de produire ces documents vu qu'ils ne feront que confirmer ses assertions.

SÉANCE DU 12.

M. IRVINE soumet un projet de loi relatif aux Cours Supérieures, dans le but d'augmenter le nombre des juges, de manière à nommer des juges résidents pour certains districts.

M. HOLTON demande des explications à ce sujet.

M. IRVINE répondit qu'il lui était impossible, pour le moment, de dire le nombre de juges qui seraient nommés, et les districts dans lesquels ils seraient placés, et que si on exigeait de lui d'autres explications, il ne présenterait pas son bill maintenant.

Le bill est lu une première fois.

M. LAFRAMBOISE fait motion pour la production de la correspondance entre le gouvernement et les Frères de St. Vincent de Paul, relativement à la réforme des jeunes délinquants. Il insiste sur la nécessité de faire des efforts plus énergiques, pour faire rentrer ces jeunes égarés dans la voie du devoir, et demande que les instructions de la religion leur soient prodiguées.

M. CHAUVEAU fait remarquer que les vues de l'orateur ne rencontreraient pas l'approbation des protestants, et que, du reste, les jeunes délinquants étaient partagés en deux sections, suivant leur religion.

Après quelques discours, la motion est adoptée. Les comptes publics sont placés sur la table.

M. HOLTON félicite le trésorier de sa promptitude, et demande qu'une assemblée soit fixée prochainement, pour la discussion des comptes publics.

SÉANCE DU 13.

M. MARCHAND propose que l'on soumette un état des sommes déboursées dans le but de rapatrier les Canadiens, comment cet argent a été employé, les noms des agents, etc.

Il parle du grand nombre de Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis, les effets pernicieux que cela entraîne pour le pays et de l'importance qu'il y a de mettre fin à ce fléau, et qu'il vaut mieux trouver un moyen d'arrêter l'émigration de nos compatriotes que d'attirer les étrangers ici.

M. CHAUVEAU répond qu'il a un agent qui a pour mission de rapatrier les Canadiens, mais qu'il est impossible de mettre un frein à l'émigration.

Le vent est à l'émigration, tout le monde émigre vers les nouveaux districts de l'Ouest. On remarque la même chose chez les habitants de la Nouvelle-Angleterre.

Il ne s'oppose pas à la motion, qui est ensuite retirée.

M. MARCHAND propose que la correspondance relative à la nomination de juges de paix à St. Luc et St. Bernard de Lacolle, soit produite.

Il censure le gouvernement qui, dit-il, n'a pas fait ces nominations, parce que les électeurs de ce comté ne sont pas des partisans des ministres.

Il a soumis les noms de personnes compétentes, mais le gouvernement pour de futiles raisons les a rejetés, et comme il n'y a aucun de ses partisans capables de remplir la charge de magistrat, il résulte que tout le comté en souffre.

M. CHAUVEAU répond que le gouvernement aurait nommé quelques-uns de ceux qui avaient été recommandés, s'ils avaient eu les capacités nécessaires.

Ils étaient sans doute intelligents et respectables, mais n'étaient pas cependant qualifiés pour remplir des charges judiciaires.

La motion du député de St. Jean entraîne une longue discussion, mais le premier ministre refuse de donner les raisons pour lesquelles les personnes proposées n'avaient pas été nommées.

MM. LABERGE, LAURIER et JOLY parlent tour à tour et accusent le gouvernement d'avoir montré la même partialité, relativement à la nomination de commissaires d'écoles dans leurs districts respectifs.

M. OUMET rejette ces accusations et fait remarquer que la paroisse de St. Luc a quatre juges de paix.

MM FOURNIER et TREMBLAY accusaient le gouvernement d'avoir maintes et maintes fois, dans leurs comtés respectifs, accordé ses faveurs et son patronage aux électeurs seuls partisans du gouvernement, au préjudice du service public.

MM. CHAUVEAU et IRVINE regrettent ces accusations et soutiennent que le gouvernement a agi promptement et pour le mieux, et qu'il était naturel, en faisant des nominations publiques, de préférer des amis, s'ils ont les capacités nécessaires.

M. LANGVIN en réponse aux accusations de M. Tremblay, dit qu'il ne s'est jamais prévalu de sa position de ministre des travaux publics contre le député de Chicoutimi, aux dernières élections dans le comté de Charlevoix.

Quoi qu'il en soit, il répondra aux assertions de M. Tremblay à ce sujet, à Ottawa.

La motion est ensuite adoptée.

La séance de jeudi dernier à la Chambre de Québec a été signalée par l'altercation qui a eu lieu entre M. Cauchon et M. Chauveau. Voici le rapport de cette passe d'armes:

L'hon. M. CAUCHON, député de Montmorency, secondé par M. GÉRIN, propose qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur le priant de faire mettre devant la Chambre un état du nombre des jeunes gens qui ont étudié comme élèves-maitres dans les Ecoles Normales, etc.

L'hon. M. CHAUVEAU.—Je n'ai aucune objection à ce que cette adresse soit présentée, mais je dois informer l'hon. député que les renseignements qu'il demande se trouvent dans le rapport publié à la demande de l'hon. député de Chicoutimi et que ces renseignements vont jusqu'à 1870. D'ailleurs l'hon. député peut avoir toutes les informations qu'il demande en référant à la collection du *Journal de Québec* de 1868-69 dans lequel ont été publiés d'excellents articles sur la question.

Hon. M. CAUCHON.—Il ne s'agit pas en ce moment d'articles de journaux, l'hon. premier en a peut-être souvent écrit pour son compte et à son avantage. Mais il ne s'agit pas de cela. Je demande des renseignements officiels qui permettent de prendre une action constitutionnelle. On verra si le résultat de l'enquête me donnera tort ou non. S'il y a quelque chose de répréhensible dans le système, on modifiera, on changera. Ce n'est pas un crime de s'amender, de changer; s'il fallait ne

jamais changer, le pays resterait toujours dans la même situation; le gouvernement qui, l'année dernière, refusait toute nouvelle loi d'élection, arrive aujourd'hui avec la mesure contre laquelle il protestait. D'ailleurs, j'ai droit d'obtenir la production des renseignements que je demande.

M. CHAUVEAU.—Si l'hon. député veut se prévaloir des règles de la Chambre pour se protéger contre ce que je voudrais dire

M. CAUCHON.—Si l'hon. député veut faire des malices qu'il croit fines, il peut en faire autant qu'il voudra. Mais il sait parfaitement que je n'ai jamais eu peur de lui et que je n'ai pas peur.

M. CHAUVEAU.—Il me semble qu'il n'y a rien d'insultant dans ce que j'ai dit des articles du *Journal de Québec*. J'ai virtuellement déclaré qu'ils sont excellents, puisque j'y renvoie l'hon. député pour les renseignements officiels qu'il demande. D'ailleurs les rapports qu'il exige lui seront remis et il verra après tout que les pensionnaires des Ecoles Normales coûtent moins cher que certains autres pensionnaires de l'Etat.

COURRIER DES ETATS-UNIS.

O! Inconsistance humaine. Maintenant que le vieil Horace de la *Tribune* est écrasé sous la défaite, certains journaux républicains lui reconnaissent des aptitudes et des talents hors ligne, comme journaliste. Pendant la campagne électorale, on a volé à cet homme distingué toutes ses qualités; la plume et le crayon l'insultaient à l'envie, c'était à qui le traiterait de maniaque, de fou, de vendu, etc., et aujourd'hui, lorsque la bourrasque est passée, on cherche à s'attacher l'homme remarquable qui, de concert avec Sumner et d'autres, a fondé le parti républicain. Jamais lutte présidentielle n'a été conduite avec autant d'animosité et sur un terrain aussi fangeux. En lisant les organes des deux candidats, un étranger, peu habitué aux coutumes américaines, aurait pris la nation entière pour un peuple de gamins. La caricature est descendue jusqu'à l'obscénité et à la porcherie pour trouver des modèles aux hommes distingués des deux partis; les écrivains ont inventé des calomnies honteuses en cherchant à pallier les fautes de leurs chefs politiques. Nous n'hésitons pas à dire que le crayon polissoir de Th. Nast du *Harper's Weekly* a valu plus de 50,000 votes au parti républicain; nous avons entendu des Américains reprocher à Greeley son chapeau blanc et déclarer hautement qu'ils ne voteraient jamais pour un homme que les journaux illustrés tournaient en ridicule.

La lutte terminée, les Américains vont passer l'éponge sur ce tableau; mais ceux qui ont assisté au spectacle de près ou de loin, et qui n'ont aucun intérêt à ne pas juger juste, trouveront étrange de voir un peuple, qui se targue de tant de supériorité, se faire si enfant dans ses luttes politiques.

En glanant dans les journaux américains, on y rencontre parfois de nobles sentiments délicatement exprimés. Le *Boston Journal* publiait, la semaine dernière, un excellent article sur l'arrogance de la Prusse. Après avoir dit que la Prusse considère les lois internationales comme d'inutiles barrières et qu'elle a mis sa force dans son armée, le journal américain ajoute: "Il est évident que les Prussiens ont placé trop de confiance dans leur armée, par le fait de leur administration rigoureuse de l'Alsace et de la Lorraine.

Ils font fi de l'opinion des autres puissances et ils répondent froidement à ceux qui leur reprochent leur despotisme: si l'Angleterre ou toute autre puissance désire intervenir, qu'elle le fasse à son bon plaisir. Ils ont une armée et ils profèrent des menaces.

Pourquoi, nous disait un Allemand, il y a quelques jours, pourquoi parler métaphysique, lorsque celui à qui l'on s'adresse a une armée et des canons? Pourquoi? Parce qu'il y a un excellent moyen entre la métaphysique et le canon, moyen que les Prussiens ignorent. De ce que la Prusse soit propriétaire, par voie de conquête, de l'Alsace et de la Lorraine, il ne s'en suit pas qu'elle en soit déclarée maîtresse perpétuelle. Parce que la Prusse a une armée, il ne s'en suit pas qu'elle soit par là exempte du mépris des autres puissances. Le défi vient d'être donné hardiment, et le résultat en est attendu avec anxiété.

La Prusse a commis l'erreur grave d'effrayer l'Europe.— Les grandes Puissances sont alarmées de l'avènement de ce nouveau monstre qui proclame sa force avec tant d'emphase, et qui se réjouit si insolamment de son triomphe. Malgré l'habileté de Bismark à tisser les toiles diplomatiques, il en adviendra de la Prusse de 1866-72 comme de la France de 1806-15,— la combinaison des forces ennemies la réduira aux abois."

Le grand incendie de Boston est encore le sujet de tous les commentaires. Les pertes en propriété de toute nature sont évaluées à \$80,000,000, dont \$40,000,000 seront remboursées par les compagnies d'assurance. Sur 800 salamandres ensevelies sous les débris à peu près 200 ont prouvé leur incomcombustibilité. Les coffres-forts des banques incendiées, ont été trouvés intacts. Un nombre considérable de maisons de commerce ont déjà recommencé leurs affaires. Des commandes ont été envoyées aux principales carrières de granit de tirer la pierre nécessaire pour rebâtir le district incendié. L'énergie américaine, le *go-a-head* et le *pluck* yankee se manifestent chez tous les marchands, victimes de cette immense conflagration. Un marchand de la rue Franklin voyait son assortiment et son magasin prêts à être dévorés par le feu: un de ses amis était près de lui et lui offrait des consolations; le marchand se tourne vers son ami en lui disant: Tu vois cette bâtisse remplie de marchandises, c'est tout ce que je possède; dans 15 minutes, il n'en restera que des cendres, mais heureusement que je viens de contracter avec un architecte, pour rebâtir de suite.

Le lendemain du feu, on voyait des placards, sur chaque emplacement, dans la partie incendiée, indiquant que le propriétaire avait repris son commerce dans un autre endroit. Sur plusieurs de ces placards on lisait: *Mr. ... has removed to ... on account of the intense heat.* Ou bien encore, *Mr. ... has removed to ... this former place having not proved fire-proof.*

Près de deux cents familles pauvres sont victimes de l'incendie; des comités de secours sont organisés et les contributions abondent. Chicago a déjà envoyé \$100,000. Jordan, Marsh & Co., dont l'immense entrepôt de marchandises sèches a été préservé par l'activité des pompiers, ont envoyé \$10,000 à l'ingénieur en chef pour être distribuées aux pompiers de Boston et des autres villes qui ont travaillé à arrêter le progrès des flammes; Blake et Cie., Courtiers, Havey et Cie., marchands, ont envoyé \$20,000 pour les pauvres et les familles des pompiers qui ont été euse-

velis sous les débris. Ce désastre a pour effet de faire augmenter le prix des laines de 7 à 8 par cent; 5,000,000 d'habillements ayant été brûlés à Boston. Près de 15 compagnies d'assurances sont en liquidation; de douze compagnies fondées à Boston, quatre seulement sont solvables. La *Bay State* et la *People* de Worcester sont en banqueroute.

Les compagnies anglaises sont toutes solvables et restent de beaucoup plus riches, leurs pertes de Boston payées, que les compagnies américaines.

Toutes les maisons de cuir et de chaussures sont devenues la proie des flammes et d'ici à quelques mois la cordonnerie devra être très active, afin de pouvoir remplacer tous les assortiments détruits. Pendant quelque temps on a craint les incendiaires et les voleurs, la ville a été gardée par les soldats, nuit et jour, voleurs et incendiaires ont déguerpi.

De toutes parts on s'étonne de ce que ces immenses constructions de granit qui faisaient l'ornement de Boston, soient devenues la cité des flammes. On reproche le défaut d'organisation dans le département du feu.

D'après les faits, cette opinion est assez vraisemblable; l'organisation n'était pas complète et dans plusieurs cas, on n'a pas su utiliser les services offerts. Pour n'en citer qu'un exemple, 50 hommes et deux engins à feu arrivés de Manchester, N. H., vers 5 heures, le dimanche, ont en vain offert leurs services et ce n'est que vers 1 heure du matin, le lundi, qu'ils ont couru, eux-mêmes, à un nouvel incendie qui venait de se déclarer à un coin de la rue Washington.

Il faut espérer que la calamité qui frappe la métropole de la Nouvelle Angleterre n'aura pas de conséquences funestes sur le commerce et l'industrie. Par une proclamation du gouverneur Washburn, une session spéciale de la législature du Massachusetts, aura lieu cette semaine, dans le but d'autoriser la cité de Boston à émettre des bons pour aider à la reconstruction du district incendié.

Parmi les victimes du 9 novembre, nous voyons avec peine M. Patrick Donahoe, le propriétaire du journal catholique le "Boston Pilot" dont les pertes s'élèvent à \$500,000. La publication de l'excellent journal ne sera pas, néanmoins, suspendue.

On espère que, l'été prochain, il ne restera plus de traces du malheureux incendie des 9, 10 et 11 novembre, tant est grande l'énergie des commerçants américains et tant sont nombreuses les sympathies du monde civilisé pour les victimes de ces funestes journées.

Le Révd. J. Quevillon, de Pittsfield, Mass., est en train de faire de grandes choses pour les Canadiens de cet endroit. Déjà il a assumé la responsabilité d'une dette de \$6,000, prix d'achat d'une église protestante, et le printemps prochain, il y fera placer un clocher à la canadienne qui coûtera \$2,000. Le révd. curé, malgré son grand âge, est rempli de zèle et de vigueur pour le bien être spirituel de sa jeune congrégation. Le succès couronnera ses efforts.

Pendant le mois d'octobre la dette publique des Etats-Unis a été réduite de \$5,228,417, et depuis le 1er mars 1869 au 1er nov. 1872, de \$363,696,999, joli résultat pour l'administration actuelle.

FRED. GAGNON.

FAITS DIVERS.

DRAME MYSTÉRIeux.—Les journaux de Londres annoncent qu'un drame mystérieux s'est accompli au No. 18, Gulden square, Londres. Voici les détails connus jusqu'à ce jour. Le 20 octobre, un étranger bien vêtu se présentait au numéro que nous venons de citer et y louait pour un mois deux chambres au second étage pour lui et sa femme. Une heure après le couple prenait possession du logement. Le mari parlait anglais assez facilement, la femme avec difficulté. Dans la soirée du jeudi et la journée du vendredi, la propriétaire les vit sortir et rentrer plusieurs fois, mais le samedi, midi avait sonné sans que personne eût observé le moindre mouvement dans l'appartement du second étage. Comme la clef était pendue à sa place ordinaire, la propriétaire pensa que ses locataires étaient sortis sans être vus et elle se rendit à la chambre pour la mettre en ordre avant leur retour. Jugée de son effroi en ouvrant la porte; sur une chaise, elle aperçut le cadavre de la femme assise, la tête enveloppée d'une couverture de voyage; sur le plancher, la tête du côté de la fenêtre, gisait le corps du mari. Aux cris qu'elle poussa, les habitants de la maison accoururent, et le médecin que l'on alla quérir, déclara que les deux personnes étaient mortes déjà depuis quelques heures. On trouva sur la table une fiole contenant de l'arsenic et une lettre, écrite par le mari, annonçant que lui et sa femme se donnaient volontairement la mort.

On se perd en conjectures sur les noms et sur la nationalité de ces deux morts. Tout porte cependant à croire qu'ils étaient Français et nouvellement arrivés en Angleterre. Pour faire disparaître toute trace de leur identité, ils avaient poussé le soin jusqu'à couper les initiales de leur linge. Cependant un mouchoir a échappé qui est marqué A. D.

Joli petit scandale l'autre jour aux Bouffes.

Une femme du demi-monde, Mlle Louise D... se pavanait dans une loge avec une superbe agrafe de diamant, qui retenait un fichu de point d'Angleterre. Dans la loge à côté de la sienne se trouvait Mme de R... la femme d'un ancien haut fonctionnaire, avec son fils et ses deux filles.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction de reconnaître l'agrafe que son mari lui avait donnée il y a une quinzaine de jours, et lui avait redemandée ensuite sous prétexte d'y faire changer une pierre.

Mme de R... qui soupçonne depuis longtemps son mari, cogna discrètement à la loge voisine, se nomma, arracha l'agrafe, ferma la loge, fit demander sa voiture et s'éclipça avec ses enfants.

Inutile de dépendre la stupéfaction de Louise D... qui fut obligée de se retirer pour éviter les rires de la salle.

LE RÉSULTAT DES MAUVAISES LECTURES.—On écrit de Marseille le 6 octobre, au *Messenger du Midi*:

Un estimable industriel de notre ville, Mauréo, bottier dans la rue Saint-Ferréol, a eu la douleur de perdre sa fille dans des circonstances dramatiques qui ont mis en émoi tous nos quartiers du centre.

Mlle Mauréo, âgée de vingt-deux ans à peine, avait fait depuis quelque temps, dans les ateliers de son père, la connaissance d'une ouvrière fort romanesque et dont les mauvaises lec-

tures avaient perverti l'esprit. Cette intimité contrariait bien la famille, mais on était loin de supposer quel dénouement fatal devait avoir cette liaison. Que s'est-il passé entre les deux amies? Quelles idées ont germé dans ces faibles têtes de jeunes filles? Nul ne le peut dire au juste.

Toujours est-il que, dans la journée d'avant-hier, Mlle Mauréo et sa compagne allèrent louer à un restaurateur du Prado un petit cabanon non loin de la mer. On tomba bien vite d'accord sur le prix, et les jeunes filles s'installèrent aussitôt. Leur absence ne tarda pas à inquiéter la famille, qui se mit à la recherche des deux égarées. On finit par découvrir leur retraite; mais quand on voulut pénétrer dans le cabanon du Prado, on trouva la porte close. Il fallut forcer la serrure, et, quand le jour pénétra dans l'appartement, un affreux spectacle s'offrit.

Les deux jeunes filles, étroitement enlacées, étaient couchées sur le lit, les yeux ouverts et la bouche béante. Au milieu de la chambre, un réchaud disait assez quel genre de mort les deux insensées avaient choisi.

Je n'ai pas besoin de vous peindre la désolation de la famille Mauréo. Ce suicide est d'autant plus inexplicable, que la jeune bottière de la rue Saint-Ferréol était aimée de tous et que son père avait pour elle une affection des plus vives! elle était riche, elle était jeune, elle était belle, et l'on ne peut concevoir pour quels motifs elle s'est ainsi jetée dans les bras de la mort.

Quant à l'ouvrière, qui avait vingt-quatre ans à peine, elle était fort honnête, du moins en apparence, et l'on ne lui reprochait guère que de trop aimer la lecture des ouvrages non pas licencieux mais frivoles.

Le 30 octobre dernier à Leesburg (Virginie) une dame Emily E. Lloyd, comparait devant la Cour de justice criminelle de cette ville comme accusée d'avoir attenté aux jours de sa fille Maud, une toute jeune enfant, en lui donnant du poison.

Cette femme est une veuve qui peut avoir de trente à quarante ans; elle n'est ni grande ni petite, ni jolie ni laide, mais des formes arrondies par un léger embonpoint lui donnent une apparence assez agréable. Ses cheveux sont noirs, et deux petits yeux gris au regard vif lui font un air décidé qui ne lui sied pas mal. Son nez est légèrement retroussé et sa bouche un peu grande, ses lèvres épaisses expriment la sensualité. Elle exerce le métier de couturière.

Depuis quelques temps, Mde Lloyd a perdu son mari, sa tante, deux enfants, deux filles, qui tous sont morts les uns après les autres à peu de mois d'intervalle. La jeune enfant Maud, est morte la dernière; cette petite fille, âgée de 6 ans était d'une complexion faible et délicate, mais elle avait toujours joui d'une bonne santé. Le 21 mars dernier, elle tomba malade, et deux jours après elle avait cessé de vivre.

Cette série de décès survenus tous avec les mêmes circonstances et les mêmes symptômes frappa l'attention publique, et la femme Lloyd fut gravement soupçonnée d'avoir provoqué la mort de sa dernière enfant. C'est pour ces motifs que la veuve a été arrêtée et traduite devant la cour de justice criminelle.

Quand on lui a demandé comment elle expliquait tous ces cas de mort qui se sont succédés dans sa maison, elle a répondu que cela était dû à une maladie héréditaire dans la famille. Les divers témoins ont suffisamment démontré la fausseté de cette assertion.

D'après le témoignage de Del. hi Lasenburg, servante de l'accusée, l'enfant qui d'habitude était bien portante, avait mangé un gâteau; aussitôt elle s'était mise à vomir sans jamais discontinuer, et la mort l'avait emportée en deux jours.

L'accusée avait toujours soin d'enlever elle-même les matières vomies par sa fille. Le témoin a déclaré encore qu'il n'y avait pas d'arsenic dans la maison et que, par conséquent, le gâteau n'avait pu être empoisonné accidentellement. Les docteurs qui sont venus ensuite ont rapporté que, d'après les constatations faites sur le corps de l'enfant, la mort avait eu une cause violente et avait été provoquée par une certaine quantité d'arsenic trouvée dans le cadavre. Des pharmaciens ont témoigné aussi avoir vendu à l'accusée de l'arsenic à diverses reprises.

La femme Lloyd était coupable aux yeux de tout le monde. Cependant le jury a rendu un verdict de non-culpabilité, et l'accusée est maintenant aussi libre que jamais. On prétend que, parmi les jurés, il s'en trouvait un qui avait été l'amant de l'accusée et que l'attachement pour son ancienne maîtresse l'a engagé à agir sur les autres jurés pour faire prononcer son acquittement.

GRAND INCENDIE A BOSTON.—Les deux tiers de la ville de Boston viennent d'être réduits en cendres, par un incendie qui n'est probablement surpassé que par celui dont Chicago a été victime il y a 13 mois.

L'incendie a éclaté samedi soir vers 9 heures, à l'angle des rues Summer et Kingston, et il se répandit rapidement dans les rues Otis, Congress, Pearl, Broad, Commercial, Franklin, Milk, Water, etc., détruisant tout sur son passage.

La station du chemin de fer Erié et Hanford, et les bureaux et les imprimeries du *Pilot* et du *Transcript* n'existent plus. Pour donner une idée de l'étendue du désastre, disons que tout le commerce en gros de cuir, de laine et de nouveautés, a été détruit.

Les pertes sont diversement appréciées de cent à cent vingt-cinq millions de dollars. Les assurances en couvrent une bonne partie, mais plusieurs compagnies ne pourront rencontrer leurs obligations et quatre ont déjà annoncé qu'elles suspendaient leurs paiements.

Beaucoup de millionnaires se trouvent réduits à la pauvreté. Ce n'est point en vain sans doute que Boston compte sur la charité et la sympathie publiques.

Le Hashish, l'opium, l'alcool, et le tabac sont des poisons populaires qui paraissent concentrer leur action sur le cerveau et sont des causes puissantes de désordres nerveux dans la perversion du sang. Un individu habitué à en faire usage est une machine mise en mouvement destructif, qui si elle n'est pas trop détruite, peut-être réparée, sous l'influence puissante du syrop composé d'Hypophosphite de Fellows, puisque les dérangements disparaissent à mesure que la condition du sang s'améliore.

La vie du corps c'est le sang, et le sang c'est le levier qui règle notre esprit et notre constitution. Si nous continuons à garder notre sang pur, nous payons une dette que nous devons à la nature et nous sommes invariablement récompensés pour notre trouble et pour ce que nous avons dépensé.

Il est inutile d'insister sur les avantages nombreux d'une bonne santé, et si vous êtes maintenant à la recherche du don précieux, on vous recommande fortement de faire une provision du Grand Remède Shoshonees et de Pilules tel qu'indiqué.

DÉCLARATION D'AMOUR

de JEAN LE GOSSEUX, du 2^{me} rang de la 4^{ème} concession, à THÉRÈSE DUBOC, du 3^{ème} de la seconde.

Ain:—Gastibelza, l'homme à la carabine.

I.

Jean Le Gosseux à Thérèse, la belle,
Disait un soir:
"A mon amour, Thérèse, sois fidèle,
"C'est mon espoir!
"Partout l'on t'aime et t'admire, à la ronde,
"Je sais bien ça,
"Mais mon amour n'a point d'égale au monde,
"J't'aim' ben p'us qu'ça,
"Oui, j't'aim' p'us qu'ça!"

II.

"Les p'tits oiseaux s'aiment dans le feuillage,
"J't'aim' ben p'us qu'ça;
"La tourterelle aime sous le bocage,
"J't'aime ben p'us qu'ça;
"Les p'tits agneaux s'aiment dans la prairie,
"J't'aim' ben p'us qu'ça;
"Ces amours-là n'val' pas l'mien, je parie,
"Car j't'aim' p'us qu'ça,
"Oui, ben p'us qu'ça!"

III.

"Les hirondell's s'aiment dans la cheminée,
"J't'aim' ben p'us qu'ça);
"Où c'qu'on les voit s'en r'venir chaque année,
"J't'aim' ben p'us qu'ça;
"Les alouett's font l'amour dans les nuage',
"J't'aim' ben p'us qu'ça;
"Et les canards font l'amour à la nage,
"Mais j't'aim' p'us qu'ça,
"Oui, ben p'us qu'ça!"

IV.

"Encore un mot et tu sauras ma peine,
"J't'aim' ben p'us qu'ça!
"Jamais un Roi n'aimera tant sa Reine,
"Oui, j't'aim' p'us qu'ça!
"Si tu n'm'aim' pas, j'irai vers la rivière,
"Car j't'aim' comm' ça,
"Pour m'y nayer, la têt' tout la première,
"Car j't'aim' comm' ça,
"Oui, j't'aim' comm' ça!"

E. B. DE ST. A.

Ottawa, le 15 novembre, 1872.

CHARADES PROPOSÉES.

CHARADE No. 14.

On casse mon premier et sur terre et sur mer,
En voiture, en bateau, comme en ch'uns de fer;
Bien des gens se le cassent même en politique;
Un chanteur ignorant se le brise en musique;
Je me le suis tordu, l'autre jour, en dormant;
Un galant maladroit se le brise en faisant

La cour à fillette
Cquette;
Ainsi, toujours,
Vont les amours!
Mon second fait du bruit aux quatre coins du monde,
Et, le front inquiet, regardant à la ronde,
Le marin tremble en l'entendant
Venir furieux, violent.

Dans mon entier, asile de prière,
Cosurs pieux et purs,
Entre quatre murs,
Prient pour les pêcheurs...
Et pour les rimeurs
Qui gâtent du papier, comme ja viens de faire
En écrivant cette charade-là,
Que le moins exercé d'un coup devinera.

E. B. DE ST. AUBIN.

CHARADE No. 15.

Mon premier est désagréable,
Mon second l'est autant,
Mon tout est confortable.

CHARADE No. 16.

Mon premier s'offre à vous de toutes les manières,
Mon second, vous le voyez du milieu du fleuve,
Et sur la tête de mon tout, une couronne est suspendue.
Madame F. X. B.

CHARADE No. 17.

Mon premier se compose de la tête de papa,
Mon second est une prison d'où sortent des champs mélodieux,
Mon entier est une prison d'où sortent des beuglements ennuyeux.

CHARADE No. 18.

Dans mon premier, je voyage à mon aise,
Surtout si mes voisins sentent mon second,
Et si mon premier s'alimente de mon entier.

C. E. F. D.

CHARADE No. 19.

On aime surtout mon premier,
Quand on passe sur mon dernier.
Mon entier aux criminels donne l'espérance,
Et aux jeunes filles inspire la prudence.

Réponses aux charades proposées dans notre dernier numéro:

No. 11, Bonjour; No. 12, Langevin [l'hon.]; No. 13, Charpentier.

C'est M. L. de Labaie qui nous a envoyé le premier, de la campagne, les bonnes réponses à ces charades, et qui, par conséquent, a gagné la gravure promise.

Ce Monsieur voudra bien nous envoyer son adresse.

Pour rendre justice à nos abonnés qui reçoivent l'*Opinion Publique* après ceux de Montréal, nous avons donné deux autres gravures, l'une à M. E. D., de Québec, et l'autre à l'un de nos abonnés de St. Hyacinthe.

Plusieurs personnes ont envoyé pour réponse à la charade No. 12 "Saint Esprit," au lieu de "Langevin;" ce sont sans doute de bons conservateurs qui croient que ça revient au même.

Une magnifique gravure sera donnée à la personne qui, la première, nous enverra les réponses à toutes les charades proposées dans ce numéro.

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

(Suite.)

IX.—LA MER SI BELLE (ROMANCE.)

En ce moment commençait pour le jeune pêcheur la véritable difficulté de sa tâche.

Ce n'était rien que d'être venu, il fallait maintenant retourner au point de départ, et Alain avait le vent contraire, ce qui devait le forcer à courir des bordées pendant un temps indéterminé.

Alain sembla d'abord être protégé d'une façon toute spéciale par le hasard.

A peine avait-il louvoyé pendant quelques minutes, que soudain le vent tourna, comme s'il eût compris avec quelle impatience le jeune homme souhaitait se retrouver dans sa chaumière auprès de Thémise.

Alain commença par bénir son heureuse chance; son canot ne marchait pas, il volait.

Mais bientôt le pêcheur, regardant en arrière, comprit qu'il venait d'échanger une fatigue contre un péril.

L'horizon, dans la direction du Havre, était devenu noir comme de l'encre.

On voyait, dans le lointain, moutonner la crête des vagues énormes, non plus transparentes, mais d'un vert sale, ce qui indiquait que la mer était remuée et troublée jusque dans la profondeur de ses plus incommensurables abîmes.

En outre du fracas des flots qui se heurtaient, on entendait retentir des sifflements de mauvais augure.

Les grands goélands aux ailes blanches et les mouettes grises quittaient par bandes les trous qu'ils habitaient dans les fissures des falaises et venaient tourner au-dessus des lames en faisant retentir leur cri aigu et joyeux.

—Voici la tempête!... —se dit Alain.—Tranquille Dragon avait raison, j'aurais mieux fait de rester là-bas!...

Mais quoiqu'il ne se dissimulât point que sa position allait sans aucun doute devenir critique, son visage ne pâlit point et il n'en tint pas la barre du gouvernail d'une main moins habile et moins assurée.

Cependant le vent arrivait par rafales impétueuses.

Les voiles, trop tendues, menaçaient de se déchirer; le mât craquait; le canot tremblait sous les pieds d'Alain, comme s'il eût compris le danger.

Parfois l'avant tout entier plongeait dans la mer par un violent coup de tangage, et, alors, pendant la vingtième partie d'une seconde, aucune prévision humaine n'aurait pu décider si le canot allait se relever ou disparaître.

Dans cette extrémité, que faire et quel parti prendre?... Il ne fallait point songer à abattre les voiles. La frêle embarcation, n'étant plus chassée en avant, se trouverait le jouet des vagues, qui l'auraient démolie en un instant.

Alain se décida à risquer le tout pour le tout et à continuer à courir devant le vent comme il le faisait.

Cette manœuvre seule offrait au pêcheur une chance de salut.

Pendant dix minutes qui lui semblèrent dix siècles, Alain put espérer que son étoile veillerait sur lui jusqu'au bout.

Il arrivait à la hauteur de l'Aguille.

Encore quelques secondes, et un coup de barre donné à gauche allait le lancer dans l'enceinte de la baie où les souffles de la tempête, brisés par le sommet des falaises, ne pouvaient le poursuivre avec leur impétuosité farouche et mortelle.

Mais le mauvais génie de la mer s'irritait sans doute de lâcher ainsi sa proie.

Une dernière rafale de vent, plus terrible que toutes les autres, brisa le mât comme une allumette et l'emporta avec la grande voile.

En même temps une vague énorme, s'écrasant à l'arrière du canot, démonta le gouvernail.

C'est alors qu'Alain se sentit perdu.

Il se trouvait livré, sans aucun moyen de défense ou de sauvetage, à la merci de la mer furibonde!

Il allait mourir!

Mourir à vingt-deux ans!... mourir, abandonnant sur la terre une veuve de vingt ans et un pauvre petit enfant qui ne connaîtrait pas son père!...

C'était triste! Le cœur d'Alain se gonfla dans sa poitrine, de grosses larmes coulèrent une à une le long de ses joues.

A un quart de lieue à peine, il apercevait le rivage. Là était le bonheur, la famille, sa femme, son enfant!...

Et son pied ne toucherait plus ce blanc galet de la plage d'Étretat, il n'embrasserait plus Thémise!... il ne verrait pas son enfant!...

Alain, saisissant de ses deux bras le tronçon du mât, afin de n'être pas renversé, se mit à genoux dans la barque.

L'une de ces prières courtes et ferventes, admirables de foi, sublimes d'espérance, que les marins trouvent dans leur âme à l'heure des suprêmes dangers, s'échappa de ses lèvres pour demander à Dieu de lui accorder la vie.

—O Vierge sainte,—murmura-t-il ensuite, si grâce à votre intercession, j'échappe à ce péril de mort, je fais vœu de suspendre dans votre chapelle un petit canot, fait de ma main, et tout pareil à celui que je monte... Je promets de brûler en votre honneur, l'un après l'autre et pendant chacun des mois de l'année, douze cierges du poids de deux livres... Je m'engage en outre à faire, pieds nus et la corde au cou, un pèlerinage, depuis le galet d'Étretat jusqu'au cœur de l'abbaye de Fécamp...

Tandis qu'Alain pria ainsi, la petite barque, emportée par les vagues furieuses, continuait à avancer rapidement, et c'était déjà un miracle qu'elle ne fût point chavirée à chaque seconde.

Malheureusement, la force du vent et de la mer, au lieu de pousser l'esquif au rivage, l'entraînait dans la direction de la roche d'Amont et des écueils qui l'entourent.

Déjà il n'en était plus qu'à deux portées de fusil...

Alain vit alors l'inconnu sortir de la Tour Maudite, s'avancer jusqu'au bord de la plate-forme et élever ses mains en signe de compassion et d'épouvante.

La barque marchait toujours.

Soudain la mer s'entr'ouvrit devant elle et découvrit, à travers des nappes d'écume, le noir squelette d'une roche aiguë.

Cette roche était le centre d'un entonnoir dans lequel l'esquif se précipita comme la foudre.

Alain fut renversé du choc.

Il entendit un craquement terrible; puis le canot, brisé dans sa membrure et soulevé par une nouvelle lame, se renversa sur le pêcheur, qui roula dans les abîmes entr'ouverts et perdit connaissance.

Au moment où le canot touchait sur l'écueil, l'homme à la longue barbe avait poussé un cri terrible.

Puis, se dépouillant rapidement du peu de vêtements qu'il portait, il s'était précipité, avec un héroïsme surhumain, au milieu de ces tourbillons qui venaient d'engloutir le pêcheur.

Quand Alain reprit connaissance, il lui fut impossible d'adorder de se rendre compte de ce qui s'était passé et de l'endroit dans lequel il se trouvait.

Couché sur deux bottes de paille devant un feu vif et pétillant qui séchait ses vêtements mouillés et le réchauffait jusque dans la moelle de ses os, il voyait, comme à travers un songe, les murailles sombres d'une grande pièce qui lui était inconnue. Peu à peu la mémoire lui revint.

Il se souvint des moindres particularités de son naufrage, et comme il connaissait l'intérieur de toutes les chaumières d'Étretat et qu'il avait la certitude de n'être dans aucune d'elles, il conclut de là qu'il devait se trouver dans l'intérieur de la Tour Maudite.

Afin de s'en assurer mieux, il se souleva sur son coude et il promena son regard autour de lui.

Il aperçut alors, assis auprès de l'une de ses meurtrières qui laissaient pénétrer dans la tour une lumière pâle, l'homme à la barbe rousse, tranquillement occupé à raccommoder un filet dont quelques mailles s'étaient déchirées.

—Ah! ah! —dit ce dernier en voyant le mouvement d'Alain et en laissant son travail pour s'approcher du jeune pêcheur,—il paraît que ça va mieux....

—Oui... répondit Alain d'une voix faible.

—Comment vous trouvez-vous?

—Bien....

—Qu'éprouvez-vous?

—La tête me tourne et le cœur me manque....

—C'est que vous avez bu beaucoup d'eau de mer.... Attendez, je vais vous guérir....

L'inconnu prit un petit pot de terre qui chauffait sur les chardons ardents, et il en versa le contenu dans un gobelet d'étain qu'il présenta au jeune homme.

—Buvez.... —dit-il.

Alain obéit et se trouva, tout aussitôt, soulagé et ranimé.

La potion de l'inconnu n'avait pourtant rien que de bien simple, elle consistait en un mélange d'eau-de-vie, de genièvre et de sucre.

A mesure que la vie et la force revenaient au jeune homme, il sentait son cœur se remplir d'une reconnaissance infinie pour celui qui venait de l'arracher à la mort, au péril de sa propre vie.

—Ah! vous m'avez sauvé!... —s'écria-t-il en quittant la paille sur laquelle il était couché et en serrant les deux mains de l'inconnu.

—Oui,—répondit froidement ce dernier,—oui, je vous ai sauvé, et si je vous ai rendu un mauvais service, ce qui est possible, il faut au moins me savoir gré de l'intention....

—Un mauvais service!... —demanda Alain,—que voulez-vous dire?...

—Je veux dire qu'il y a des gens pour qui la vie est un pesant fardeau et qui regarderaient comme leur ennemi l'homme qui les aurait condamnés à porter encore ce fardeau.

—Oh! je ne suis point de ceux-là!... —dit le pêcheur avec effusion.

—Ainsi vous vous trouvez heureux en ce monde?

—Autant qu'on puisse l'être.

—Tant mieux pour vous; mais alors, puisque vous tenez tant à la vie, comment l'aventurez-vous en allant à la mer par un temps pareil?... C'est plus que de la folie, cela!...

—Je ne prévoyais pas la tempête,—répondit Alain,—et j'avais besoin de poissons et de rocaille pour le repas du baptême de demain....

—Le baptême d'un enfant à vous? —demanda l'inconnu.

—Oui,—répondit le jeune pêcheur avec l'expression d'un légitime orgueil.

—Votre premier enfant, sans doute, car vous êtes bien jeune.

—Oui, mon premier enfant.

—Votre femme est-elle accouchée depuis plusieurs jours?...

—Elle ne l'était pas encore quand j'ai quitté Étretat.... peut-être, maintenant, tout est-il fini....

(A continuer.)

VARIÉTÉS.

L'autre matin, Calino va trouver son curé.

—Je voudrais faire publier mes bans.

—Tu as donc une femme en vue?

—Evidemment.

—Mais, malheureux, on ne se marie pas dans ce moment-ci, nous sommes en carême.

—Oh! m'sieu le curé, ma fiancée est si maigre!

LE BABILLARD.

1. Le babillard est un être mixte, qui tient à la fois de la portière et de l'indiscret.

2. Il faut croire qu'il a une maladie qui l'oblige à remuer la langue, car ordinairement il n'est ni vaniteux, ni orgueilleux, et il n'a pas la prétention du beau parleur.

3. Généralement, ce défaut existe plus souvent chez les femmes que chez les hommes.

4. Malgré les meilleures intentions, le babillard peut devenir un être fort dangereux.

5. C'est l'enfant terrible des salons, qui fait beaucoup de mal sans s'en douter.

6. Comment, dans un flux de paroles qui ne tarissent pas, ne se glisserait-il pas, même à son insu, de l'indiscrétion, de la médisance, et un peu de calomnie?

7. Le babillard est l'être le plus ennuyeux, le plus insupportable qu'il y ait dans la société.

8. Non-seulement le babillard compromet les autres, mais souvent il se compromet lui-même.

LE VANTARD.

1. L'homme qui se vante de ce qu'il a fait est au moins un indiscret, plus souvent encore un orgueilleux.

2. Dans tous les cas, ce serait un homme dangereux si on le croyait.

3. Celui qui se vante de ce qu'il n'a pas fait est un sot.

4. S'il est question de femme dans ses prouesses, c'est le dernier des misérables.

5. Défaites-vous de cette habitude si vous ne voulez encourir le mépris des honnêtes gens.

LE FAT.

1. Le fat est un être qui s'aime trop lui-même pour pouvoir se faire aimer des autres.

2. Il y a des fats qui ne sont que ridicules, mais il en est aussi de dangereux.

3. Une femme a tout à perdre dans la société d'un fat, et rien à gagner.

4. On croirait que Dieu a permis le fat, pour la punition des coquettes.

5. L'homme qui, pour satisfaire sa vanité, se vante de ce qu'il n'a pas fait, et perd ainsi la réputation d'une femme, n'est pas un fat, mais un scélérat.

6. Le plus sot de tous les fats est celui qui se vante, non pas de ce qu'il a fait, mais de ce qu'il fera.

Une société de discussion de sourds-muets vient d'être formée à Boston. Voilà une société qui ne fera pas grand bruit.

Un chef indien prétend qu'il a mangé 700 hommes. Le *Globe* dit qu'il devrait maintenant venir dans le Massachusetts pour manger l'excédant de femmes qu'il y a sur les hommes.

Un joueur de cartes ayant perdu tout ce qu'il avait, mit sa femme pour enjeu et la perdit.

Lorsque le cardinal Dubois fut mort, on lui fit des obsèques magnifiques. Le régent voyant passer ses funérailles, dit à un courtisan: Le diable doit être bien aise, je lui envoie du bois (Dubois).

Une vieille fille étant sur le point de se marier, le notaire lui lut le contrat; mais ayant dit: La dite demoiselle une telle, et *cætera*, la future crut qu'on avait fait entrer dans les clauses, et se taira; et dès ce moment elle ne voulut plus d'époux.

Le bon vieux roi Louis de Bavière fut un jour surpris, par des personnes de sa connaissance, jouant dans un faubourg écarté de la ville, au bouchon avec une bande d'enfants sortis de l'école.

L'arrivée de ses amis interrompit, à son grand déplaisir, cette distraction enfantine. Le vieux roi, en quittant son incognito, exprima avec une bonhomie mélancolique le regret d'être trop connu pour se livrer en paix à ses plaisirs.

Pour ne pas lui déplaire, on n'ébruita pas cette escapade, et le roi n'était pas homme à tirer vanité de sa simplicité, pas plus que de son ancien pouvoir.

Nous empruntons à l'*Epoque* la désopilante charge que voici:

A la porte du cabinet de l'un de nos ministres se tient chaque jour un sapeur de planton.—Ce sapeur allait tous les matins et par permission spéciale déjeuner à la caserne.—Or, le régiment auquel appartient ce planton vient de partir sous d'autres cieux, et un autre sapeur est venu remplacer son collègue dans l'antichambre ministérielle.

Seulement, comme celui-ci n'avait reçu aucune permission de s'absenter, comme, d'un autre côté, aucune gamelle réparatrice ne se montrait à l'horizon à l'heure du déjeuner et qu'il croyait littéralement de faim, il s'est servi, pour quitter son poste, d'un stratagème conciliant, selon lui, l'instinct de la conservation avec le respect dû à la discipline.

Se dépouillant de son bonnet à poil, de sa capote, de son sabre et de sa giberne,—afin d'attester sa venue—il plaça le tout avec art sur une chaise, et, au-dessus de ce catafalque improvisé, écrivit en grosses lettres avec un charbon:

Le sapeur a été mangé!

■ Cet anecdote rappelle celle de la jeune blanchisseuse qui, chargée de remettre du linge à une pratique, et ayant vainement sonné à sa porte, écrivit à la craie sur la susdite:

Je suis Vénus, avec le linge.

Un Anglais et un Yankee avaient entamé une discussion sur les mérites respectifs des deux peuples.

—Nos marchands de volailles, dit l'Américain, sont si experts dans leur métier que chaque fois que le chariot de l'un d'eux s'arrête devant la porte, les poules et les poussins se mettent en alignement, tombent sur le dos et croisent leurs pattes sur le ventre, tout prêts à être liés et transportés dans le camion.

Ce n'est pas en Angleterre qu'on trouverait de pareils hommes ni de pareilles poules.

—Peuh! fit l'Anglais; nous avons un médecin qui vient de faire construire, dans le pays de Galles, un joli village si salubre que les gens ne peuvent y mourir et que, lorsqu'ils sont las de vivre, ils sont obligés d'aller rendre l'âme à la ville voisine.

Deux hommes, en particulier, y sont devenus si vieux qu'ils ignorent eux-mêmes qui ils sont, et que personne dans le pays ne peut le leur dire!

RÉCLAME.—De toutes les réclames à cette saison, il en est une qui intéresse tout le monde: c'est celle de F. X. Dubuc. Nous avons constaté par nous-mêmes et nous sommes en état de dire que les pelletteries de toutes espèces pour dames, messieurs et enfants sont les mieux finies et les plus élégantes que nous ayons encore vues; de plus les prix sont plus bas que partout ailleurs. Adresse: No. 349, Rue Ste. Catherine.

TABLEAU DES PÈRES DU CONCILE ŒUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouillez, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays. 3-47-1.

MALADIE DES CHEVAUX.—La guérison certaine contre cette maladie est la Poudre Dépurative de Fausse.

Elle a été employée avec succès dans tous les cas et dans toutes les phases de cette maladie.

A vendre chez DEVINS et BOLTON, Pharmaciens, près du Palais de Justice, Montréal. 3-46d

FETE DE STE. CATHERINE. GRAND CONCERT DE CHARITE AU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL, [Vis-à-vis le Séminaire] Lundi, le 25 Novembre 1872.

Les meilleurs Artistes de Montréal ont offert leur concours. MM. L. O. Labelle et Chs. Labelle se sont généreusement chargés de la partie comique.

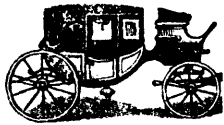
NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN. IREZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait.

Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau;

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS.

69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTREAL.—69



ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal.

Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or.—le plus beau, sans contradiction, de toute l'Amérique—a été fabriqué par eux.

Il ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés.

MENERLY & KIMBERLY, Fondeurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'EGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'EGLISE.

CHANCE RARE.

TOUTES PERSONNES sans emploi, ou désirant s'en procurer un plus lucratif, devraient transmettre \$1.00 pour amples informations, instructions et échantillons, de manière à pouvoir faire \$1.00 à \$3.00 par année.

HENRY F. LEMONT & CO., 236, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

LA FLEUR ENCHANTEE.

A UN MOT DE COMMANDEMENT une fleur magnifique apparaît à la boutonnière de votre habit et y restera aussi longtemps que vous le désirerez; expédiée franco pour 50 cents.

ALWIN & CO., Case du Bureau de Poste, 427, MONTREAL.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantissant pour cinq ans.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

INSTITUT des ARTISANS CANADIENS.

CLASSES DU SOIR.

LES CLASSES DU SOIR de L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS sont maintenant ouvertes à L'ECOLE ST. JACQUES, coin des Rues Ste. Catherine et St. Denis, et A L'ACADEMIE de M. MAUFFETTE, 50 Rue St. Joseph, coin de la Rue Guy.

Les Classes se font tous les Soirs, (le Samedi excepté,) de 7 à 9 heures. Les membres de l'Institut des Artisans Canadiens ont droit de suivre ces Classes sans payer; pour ceux qui ne sont pas encore membres, il suffit de se présenter aux professeurs des différentes Ecoles, et de payer la faible contribution d'UNE PIASTE pour toute l'année.

Ouvriers, profitez donc des avantages que vous offrent ces Classes du Soir, et commencez à les fréquenter dès à présent.

UNE MERVEILLE DE

BON MARCHÉ!!

LE MOULIN A COUDRE

"BECKWITH,"

PRIX: SEULEMENT \$10.00

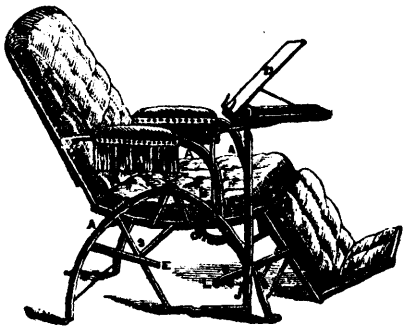
POURQUOI payer \$40 ou \$50 pour un moulin à coudre de famille, lorsque vous pouvez en avoir un excellent, qui fera presque autant et une aussi grande variété d'ouvrages pour DIX PIASTRES. Le moulin à coudre "BECKWITH" est un véritable petit bijou.

On l'envoie à n'importe quelle adresse sur réception de \$10.00. Adresser les commandes à la "COMPAGNIE DES MOULINS A COUDRE BECKWITH," 236, Rue St. Jacques, Montréal.

Le roussigné est tellement convaincu du bon marché extraordinaire du moulin à coudre "BECKWITH" qu'il offre aux familles, qu'il n'hésite nullement à se charger de l'agence pour les abonnés de l'Opinion Publique. Ainsi, à tous ceux de nos lecteurs qui nous enverront DIX PIASTRES, nous expédierons un de ces moulins complet, soigneusement emballé, ainsi que toutes les directions nécessaires, en français, pour s'en servir.

3-43 tf.

GEO. E. DESBARATS.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle.

MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en trente positions différentes et transformée en chaise d'invalide, de parloir, de librairie, de lecture, d'écriture, de repos, de fumeur, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant.

Des circulaires, avec diagrammes explicatoires, seront envoyées gratis sur application. Les ordres par la maille ou autrement reçoivent une prompte attention; les chaises sont emballées avec soin et sûreté et expédiées à l'adresse donnée, aussitôt après réception du prix d'achat, ou transmises par express, payables sur livraison.

DR. N. A. SMITH & CIE.

Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada.

No. 241, RUE ST. JACQUES.

MONTREAL, P. Q. 3-42 z

\$50,000 VALANT

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

3-22z

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

3-25m

(Établi en 1859.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ERE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinium Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liquor Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou détrempée d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES GRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYS-ENTERIE CHOLERIE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus convenable bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

3-14 z

LOUIS BARRÉ & CIE., SCULPTEURS ET DOREURS

Fabricants de CADRES DE MIROIRS ET PORTRAITS. Toujours en mains toutes espèces de DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES, Peintures à l'Huile, Aquarelles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc.

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT,

Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Assistance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-38 z.

LES chapeaux de feutre, de paille, etc., etc., pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés, teints et formés dans le style le plus récent, chez GEO. E. SIEGARS, Successeur de J. W. KETCHUM, 696 Rue Craig, 3-40-m.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 z

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20z

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Com' d'assise des Douanes, tf

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE:

GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTES en fil de fer: aussi un assortiment de CORNICHERS et ORNEMENTS DE RIDEAUX. L. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal. 3-28ed

COURS ELEMENTAIRE DE

BOTANIQUE

ET FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR

L'ABBÉ J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 tf.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.